

# Feuille d'Avis du Valais

et de Sion

QUOTIDIEN INDÉPENDANT  
DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATION

Paraissant le matin dans tout le Valais

ADMINISTRATION: AV. DU MIDI 8, SION - RÉDACTION: IMP. GESSLER S.A., PR2 FLEURI, SION  
TÉLÉPHONE 2 19 05 - 2 81 25 - CHÈQUES POSTAUX IIC 1748  
RÉGIE DES ANNONCES PUBLICITAS S.A. - SION AVENUE DU MIDI 8 TÉLÉPHONE 2 44 22  
et ses agences en Suisse et à l'étranger

Feuille d'Avis du Valais

Tirage quotidien :

10307 ex.

contrôlé par la F. R. P. en date du 7.4.61

ABONNEMENTS :	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
SUISSE	FR. 10.-	18.-	34.-
ETRANGER	FR. 15.-	27.-	50.-

LES ABONNEMENTS, PARTENT DE L'IMPORTE QUELLE DATE, SONT PAYABLES  
À L'AVANCE ET CONTINUENT SAUF RÉVOCATION ÉCRITE UN MOIS AVANT  
L'ÉCHÉANCE

## Une catastrophe ferroviaire évitée

Bahia Blanca (AFP). — Un train de voyageurs a brûlé avant-hier soir, à 60 kilomètres à l'heure, la station de Bahia Blanca à la profonde stupéfaction du chef de gare et des voyageurs qui se pressaient sur les quais.

La raison en était fort simple : le conducteur et le chauffeur s'étaient endormis.

Le convoi s'est arrêté 5 kilomètres plus loin, les contrôleurs étant parvenus à actionner les freins.

Quelques minutes avant le passage du train de voyageurs à Bahia Blanca, un train de marchandises se trouvait sur la même voie, avait été dirigé sur une voie secondaire, ce qui a évité une catastrophe.

## Vol à Monte-Carlo

Monte-Carlo. — Un bracelet et une broche en platine et brillants d'une valeur de 120.000 N.F. ont été volés avant-hier après-midi, à Monte-Carlo, par trois jeunes gens qui, arrivés en automobile, ont brisé la vitrine d'une grande bijouterie proche du casino. L'arrivée d'un passant les a empêchés de s'emparer de nombreux autres bijoux représentant plusieurs centaines de milliers de nouveaux francs.

Les trois malfaiteurs qui ont pris la fuite dans leur voiture ont été pris en chasse par un automobiliste mais ont réussi à disparaître.

Malgré les barrages mis rapidement en place par la police, aucune trace des voleurs n'a été retrouvée.

## Crise politique à Naples

Naples. — Le maire de Naples, M. Achille Lauro, a présenté sa démission et celle de ses collègues du conseil municipal, à la suite du refus du conseil communal d'approuver le budget. La votation avait donné 44 voix contre et 29 pour. Ont voté contre les démocrates-chrétiens : les communistes, les socialistes, les sociaux-démocrates et les libéraux.

## Un garçon tué par un train

Frutigen. — Le fils de M. Oscar Trachsel, employé de la voie à Frutigen, âgé de 2 ans, qui se trouvait pour quelque temps chez ses grands-parents, à la gare de Felsenbourg sur la ligne du b.l.s., a échappé soudain à l'attention de sa grand-mère. Il s'est engagé sur la voie au moment où survenait un train qui l'a écrasé.

## Condamnation d'un évadé yougoslave

Berne. — Le tribunal pénal de Berne a condamné par contumace un jeune réfugié yougoslave, âgé de 28 ans, à 15 mois d'emprisonnement et à 5 ans d'expulsion de la Suisse, pour vols d'usages répétés. Le prévenu est en fuite. Il avait quitté le Montenegro, sa patrie, puis avait été expulsé de France. Souffrant de dépressions nerveuses, il fut interné dans une maison de santé, d'où il s'est évadé.

## Accident de travail

Winterthur. — M. Giuseppe Angelotti, âgé de 50 ans, ouvrier à la fabrique de locomotives de Winterthur, a été atteint par une machine et tué sur le coup.

## Tribunal correctionnel de Bienne

Bienne. — Le tribunal correctionnel de Bienne a condamné un tourneur de 39 ans, plusieurs fois récidiviste, à neuf mois de prison pour abus de confiance de plusieurs milliers de francs, qu'il disait avoir besoin pour ouvrir un commerce, mais qu'il utilisa à d'autres fins.



La nouvelle loi sur les améliorations foncières fera bénéficier l'agriculture d'un nouvel essor.

# Pourquoi il faudra voter trois fois oui samedi et dimanche

On le sait : samedi et dimanche prochains, le peuple valaisan aura à se prononcer sur trois objets particulièrement importants, à savoir :

1. Sur la loi du 2 février 1961 sur les améliorations foncières et autres mesures à prendre en faveur de l'économie agricole de notre canton ;
2. sur le décret du 12 mai 1961 sur la construction d'un immeuble administratif et d'une halle de contrôle pour les besoins de la police cantonale et du service des automobiles et
3. sur le décret du 12 mai 1961 sur l'aide complémentaire à la vieillesse et aux survivants.

D'une façon toute générale, ces trois textes légaux ne semblent pas soulever de vives oppositions dans notre canton, et il est à prévoir que le peuple les acceptera à une forte majorité, pour autant, bien sûr, qu'il se déplace en masse au scrutin, ce qui est, d'ailleurs, fort peu probable.

Au Grand Conseil, en tout cas, ces trois objets ont réuni autour d'eux la quasi unanimité des députés. Ce fait est assez rare pour qu'on le mentionne. En outre, sur le plan politique, aucune tendance contraire ne s'est faite encore jour. Cela signifie que les différents groupes appuieront ces trois objets avec un grand enthousiasme et ne les combattront en tout cas pas.

Notre propos d'aujourd'hui consistera à examiner sommairement, il est vrai, quelques aspects fondamentaux de la nouvelle loi sur les améliorations foncières qui est appelée à rendre les plus grands services à notre canton.

La principale préoccupation du législateur valaisan, en ce domaine, a été d'édicter un statut légal qui permette à l'Etat d'intervenir efficacement dans un secteur qui se trouve en continuelle progression.

Avec beaucoup de réalisme, le Grand Conseil valaisan a tenu compte du fait que l'évolution en cette matière était si rapide qu'il pouvait se poser dans un très proche avenir de nouveaux problèmes dont nous ignorons même l'existence pour l'instant.

C'est pour cela que la loi, qui est proposée au peuple, est une loi cadre en quelque sorte. Elle énonce de grands principes mais pour ce qui est des modalités de son application, c'est à la Haute Assemblée qu'elle laisse le soin d'édicter, au fur et à mesure des besoins et des circonstances, les décrets nécessaires.

C'est là une sage politique, qui permettra à notre agriculture de s'adapter facilement à toutes les circonstances.

C'est ainsi que dans chaque secteur où l'intervention de l'Etat sera sollicitée, un décret d'application devra être élaboré, qui sera soumis à l'approbation du Grand Conseil.

La loi s'est ensuite efforcée de régler un problème extrêmement important et qui soulève toujours de vives polémiques : le mode d'intervention des communes dans le domaine des améliorations foncières.

Un grand principe a dominé toute la question : la sauvegarde de l'autonomie des communes. En fait, c'est l'Etat qui fixera le taux global du subventionnement et les communes ne seront qu'invitées à participer au financement prévu étant, bien entendu, qu'il sera tenu compte de leur situation financière.

Un grand principe a dominé toute la question : la sauvegarde de l'autonomie des communes. En fait, c'est l'Etat qui fixera le taux global du subventionnement et les communes ne seront qu'invitées à participer au financement prévu étant, bien entendu, qu'il sera tenu compte de leur situation financière.

Prenons un exemple. Le Conseil d'Etat décide de subventionner des travaux pour un montant global de 50 %. Il fixe la part de l'Etat à 30 % et celle de la commune à 20 %. Cette dernière sera alors invitée à verser la part envisagée, mais ne sera nullement tenue de le faire.

Si pour une commune économiquement faible, l'on estime que le pourcentage à payer par l'Etat se monte à 40 % et celui de la commune à 10 %, le même processus sera appliqué, la commune restant libre de participer ou pas au financement envisagé.

Un autre problème fondamental a été traité dans cette loi : fallait-il favoriser la constitution d'exploitation familiale rentable ou tenir compte de la situation actuelle du paysan, qui est, en même temps, ouvrier. Le Grand Conseil s'est malheureusement vu dans l'obligation de constater que l'on ne pouvait aller contre les faits, et que l'agriculture avait tendance à devenir de plus en plus un complément à une autre activité.

Certes, il est hautement souhaitable de favoriser l'exploitation familiale rentable, mais ne serait-ce pas en fin de compte qu'un vœu pie ?

Et il semble bien que tel soit le cas.

Enfin, la loi est extrêmement précise pour tout ce qui concerne la procédure. Tout y a été traité d'une façon claire. C'est ainsi que l'on a prévu des délais de recours précis et surtout la création d'une commission de taxe importante. Cette dernière comprendra de 25 à 30 membres, tous spécialistes et compétents en la matière, qui seront nommés pour une période législative complète. Il y aura, dès lors, davantage de continuité et d'uniformité dans tout ce vaste secteur. Une commission de recours a également été prévue.

En bref, il s'agit-là d'une loi moderne, claire, précise et qui doit permettre à notre paysannerie d'affronter avec le maximum de succès tous les vastes problèmes qui lui seront posés à l'avenir.

Ant.

## 32 policiers contre 65 étudiants à Kyoto

Kyoto, (AFP). — Trente-deux policiers et soixante-cinq étudiants ont été blessés au cours d'une échauffourée qui a opposé les premiers aux seconds dans les principales artères de Kyoto. Deux policiers et deux étudiants souffrent de blessures sérieuses.

Deux mille étudiants de gauche, appartenant au mouvement « zengakuren », ont en effet manifesté contre le projet de loi gouvernemental agréé par la diète, visant à réprimer les violences d'origine politique. C'est à un grand carrefour qu'ils entendaient occuper, que les étudiants se sont heurtés aux forces de police. Les étudiants se sont alors mis à lancer des pierres contre les policiers, puis à les attaquer à coups de bâtons.

La police a annoncé qu'elle avait opéré un certain nombre d'arrestations.

Chaque enfant désire recevoir  
DES JOUETS  
du magasin spécialisé

**à la Bonne Ménagère**  
SION

CONSTANTIN FILS S.A.  
rue de Lausanne  
SION

## L'instantané

de Pierre Vallette

L'industrie de la fourrure voit loin ! En effet, en avril déjà les exposants à son « Salon » présentaient à Paris en avant-première les plus somptueuses créations de la mode d'hiver 1962.

Quoi de surprenant, me rétorquerez-vous. Ne fait-on pas aussi bien, si ce n'est mieux, au chapitre de la Couture, par exemple, ou dans les calendriers ? Et les œufs de Pâques ne feront-ils pas bientôt leur apparition aux vitrines des confiseurs, dès que les « bûches » de Noël leur céderont la place ?

Pour en revenir à la fourrure, je reconnais que les mannequins, admirés sur une photo, me semblaient parfaitement à leur aise, et nullement indisposés par la chaleur. Pourtant, chacun se souvient encore de la douceur du mois d'avril, qui ne laissait pas prévoir les rigueurs intempestives du « joli mai » et de ses facétieux « Saints de glace » !

Peut-être intéresserons-nous nos élégants, qui sont nombreux, en leur signalant que le Groenland s'est fait remarquer avec brio à Paris, au rayon de la fourrure. C'est à la « Maison » du Danemark qu'une des plus vieilles firmes d'Europe a présenté la rare beauté de ses pelletteries ; les spécialistes de Birger Christensen, de Copenhague, éblouissent les connaisseurs, non pas en montrant des modèles tout naturellement inspirés par Paris, mais en mettant en relief la beauté des matières.

Tour à tour défilèrent des imitations de visons « Saga », choisis dans des tons très sombres ou en blanc éclatant, du phoque groenlandais dont on peut tirer de ravissantes tenues de ski, des renards blancs et bleus, uniques en leur genre, et des fourrures d'ours blancs dont il est inutile, je pense, de souligner la splendeur.

Aurons-nous un hiver froid ? Il est prématuré d'y songer, et j'entends d'ici vos clameurs de protestations, alors que l'été n'est point encore entamé...

Tout de même, je suis heureux de pouvoir tranquilliser les petites dames frileuses en les assurant qu'à Sion, comme à Genève ou Paris, elles auront l'embarras du choix en ce qui concerne l'acquisition de vestes, de manteaux trois-quarts ou sept-huitièmes, de redingotes, d'étoles ou de capes, de boléros et de toques, de tous les accessoires enfin à poils longs ou ras, bien entendu de la meilleure qualité et de la plus belle facture (sans jeu de mot !).





Plus mince  
de plusieurs centimètres,  
même à la plage  
... grâce à la gaine-culotte

**Playtex\***

Portez, sous votre costume de bain, la prodigieuse gaine-culotte *Playtex Panty Brief* qui affine votre ligne — et vous vous sentirez, à la plage aussi, svelte et sûre de vous! Coupée dans du latex d'une extrême finesse, le seul matériel capable de soutenir et d'envelopper dans tous les sens, cette gaine-culotte ultra-légère galbe votre silhouette et lui donne son plus beau modelé.

**Nouveau!**

\* Doublure intérieure de coton 10 fois plus douce! D'une exquise fraîcheur! Aussi facile à enfiler qu'à ôter! L'idéal pour la nage... elle est sèche en un clin d'œil!

\* Indéchirable, même dans les plus dures conditions!

Que vous portiez des slacks, des shorts ou un maillot de bain, vous serez d'une sveltesse ensorcelante tout en vous sentant aussi à l'aise et aussi libre qu'Eve au paradis! Fr. 29.50

Maintenant en vente à notre rayon de corseterie



VOYEZ NOTRE VITRINE SPECIALE

Même article à notre magasin de MONTHEY

... et voici  
nos belles occasions

- FIAT 600, 1958  
3,2 CV, limousine 4 pl.
- DKW 1954  
4,59 CV, limousine 4 pl.
- Opel Olympia 1952  
7,6 CV, limousine 4-5 pl.
- Dauphine 1957  
4,3 CV, limousine 4-5 pl.
- Ford Taunus 15 M 1956  
7,6 CV, limousine 5 pl.
- Ford Taunus 17 M, 1958  
8,6 CV, limousine 5 pl.
- Mercédès 190, 1956, essence  
9,6 CV, limousine 5-6 pl.
- Mercédès 220, 1955  
11,1 CV, limousine 5-6 pl.
- Citroën 2 CV, de 1953 à 1960  
2,1 CV, plusieurs voitures à choix, plusieurs fourgonnettes.
- Citroën ID-19, 1957 et 1958  
9,7 CV, limousine, 5 pl.
- Citroën DS-19, 1957  
9,7 CV, limousine.

Toutes ces voitures sont contrôlées par nous, se trouvent en parfait état, et sont présentées à l'expertise cantonale par nous.

**GARAGE MODERNE SION**

Tél. 2 17 30

Agence Citroën

**Chauffeur de car**

On cherche jeune chauffeur ayant permis d'autocar pour la conduite et l'entretien soigné des véhicules.

Place stable et bien rétribuée à personne sérieuse et capable.

Ecrire sous chiffre P 38 N, à Publicitas, Sion.

Maison valaisanne cherche pour Sion

**un(e) aide-comptable**

qualifié(e) ayant quelque pratique. Entrée de suite ou à convenir. Place stable. Organisation moderne. Fonds de prévoyance.

Faire offres sous chiffres P 8223 S., à Publicitas, Sion.

On cherche

**garçon**

ayant fini les classes comme porteur dans boulangerie. Bons soins, vie de famille, chambre et pension. Occasion d'apprendre l'allemand. Entrée de suite ou date à convenir.

Boulangerie K. Kopp, Feldstr. 61, Zürich 4.

Hâtez-vous d'inscrire vos enfants à la

**Colonie «Eden»**  
Gietroz

en profitant des dernières places disponibles.

Demandez le prospectus au téléphone (026) 6 59 56.

Entreprise de Sion cherche

**apprenti de commerce**

Faire offres écrites sous chiffre P 8663 S à Publicitas, Sion.

**Imprimerie GESSLER**

**Vous partez!**

Vous obtenez TOUS les billets de Chemin de fer, pour n'importe quelle destination, en SUISSE ou à l'étranger, à l'Agence de voyage

DUPUIS & CONTAT - SION

Téléphonez au 22180 et nous livrons!

Les jus de fruits Michel sont absolument purs

Grape-fruits; Abricots; Tomates; Oranges; Ananas; Citrons.  
MICHEL COUDRAY, SION, rue des Vergers, tél. 2 27 64

ACCORDEONISTE  
est demandé pour  
les samedis soirs.

Ecrire sous chiffre P  
8640 S à Publicitas,  
Sion.

Si vous cherchez  
la QUALITE

il vous faut un

**SIBIR**

le merveilleux frigo  
de fabrication suisse  
qui met à votre disposition  
ses modèles réputés :

- 40 litres, mod. standard Fr. 275.—
- 60 litres, mod. standard Fr. 295.—
- 70 litres modèle meuble avec casier à légumes et des-335.—  
sus genre Formica Fr.
- 110 litres, modèle luxe Fr. 495.—

**SIBIR est totalement garanti pendant 5 ans!**

A VENDRE

**Superbes villas**

dans région de Sion, à quelques minutes de la ville, toutes très jolies situations. Prix abordables. S'adresser à Adolphe Michelet & Cie, agence immobilière-assurances, Sion, 25, rue des Remparts.

A VENDRE

Région de Sion, plaine et coteau,

**propriétés arborisées**

en plein rapport, alt. maximum 750 m. bas prix. S'adresser à Adolphe Michelet & Cie, Agence immobilière-assurances, Sion, 25, rue des Remparts.

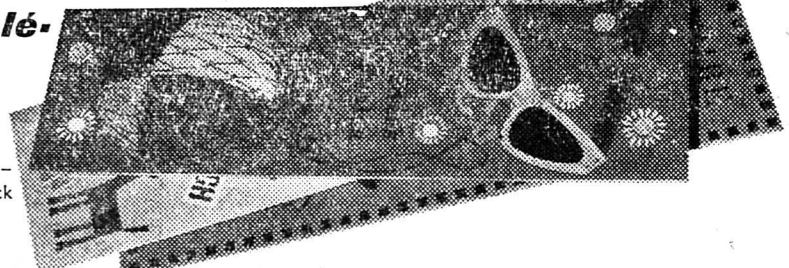
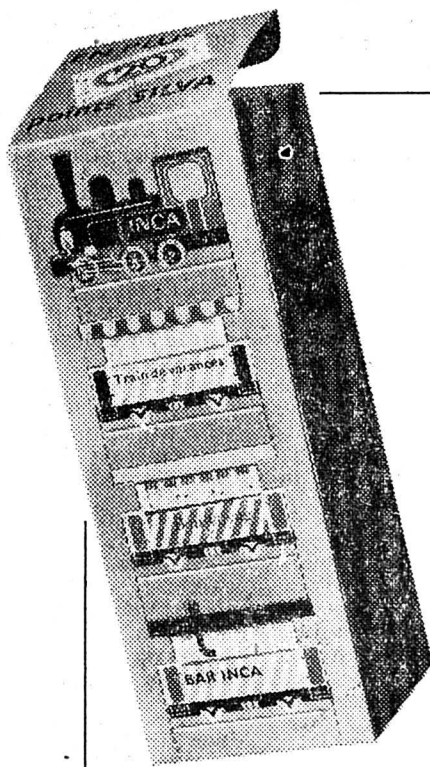
**Imprimerie GESSLER**

**Maintenant dans votre magasin**

«Plaisirs d'été INCA»  
Un ravissant emballage d'été: 2 boîtes d'INCA accompagnées d'une brochure gratuite aux gaies couleurs contenant une foule de recettes pour l'été et le picnic, des listes de préparatifs de vacances, d'heureuses suggestions pour le picnic etc... et 20 points Silva supplémentaires. Pour la joie des petits, l'emballage peut en outre être découpé en un amusant petit train. Tout cela, sans qu'il en coûte un centime de plus! C'est là ce que vous ne devez pas manquer!

**20 points Silva supplémentaires**

Puisse l'été vous être propice à souhait! INCA — un produit Thomi + Franck







# LA RONDE DES NATIONS

La Suisse  
dans WHITNER.

THE GUARDIAN  
ARRIERE D

LE S  
FIGA  
STOCKHO

五  
百  
億  
要  
求  
力  
々  
に  
通  
産  
原  
案  
明  
年  
度  
の

The New York Times.

C'est en parcourant le monde entier que nos acheteurs ont choisi les articles de votre goût et à la portée de vos moyens.

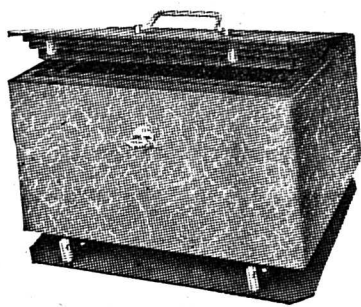
Le rôle d'un grand magasin n'est plus de recevoir des fabricants ou des vendeurs et d'acheter aveuglément n'importe quel article de mode. Aujourd'hui, l'acheteur d'un grand magasin se déplace, est constamment à l'affût d'une bonne affaire qui sera votre bonne affaire. Il choisit ce que chaque pays peut offrir de meilleur et de plus avantageux. Et c'est en hommage à ces pays amis que la Porte-Neuve organise cette quinzaine une exposition internationale. En parcourant les différents rayons des grands magasins la Porte-Neuve, vous participerez avec enchantement à une véritable «ronde des nations». Ne manquez pas cette occasion, sans passeport ni visa, de découvrir le visage de continents et de régions que vous ne connaissez pas encore.

Ouverture de notre Exposition  
LE 8 JUIN 1961

Naturellement  
à la PORTE-NEUVE s. a.



### Cet insigne de nos représentants



vous donne toute garantie pour nos cassettes de sûreté et coffres dont la résistance au feu a été contrôlée et sûre contre le vol. A partir de Fr. 370.—.

ATTENTION AUX IMITATIONS  
FUGLISTALER Otto, Représentant, Case Postale 129, SION I

A VENDRE.

### plusieurs chalets

avec terrains, ainsi que parcelles, pour constructions de chalets, dans régions de Troistorents, Montana, St-Luc, Nendaz. Chalets avec confort, et terrains agréablement situés, avec accès pour véhicules. S'adresser à Adolphe Michélet & Cie, agence immobilière-assurances, 25 Rue des Remparts, Sion.

Important commerce de vins de Sion engagerait de suite ou à convenir

### chef ouvrier

ayant de l'initiative et si possible quelques connaissances des travaux de cave. Jeune homme entre 25 et 30 ans trouverait place d'avenir.

Faire offre de suite avec prétentions de salaire sous chiffre P 8700 S à Publicitas, Sion.

Nous engagerions un ou deux

### MANŒUVRES

pour entrée de suite ou à convenir. Offres à adresser au GARAGE DU PONT DE LA MORGE S.A., Case postale SION I.

MAYENS DE SION, COTE OUEST

Serais acheteur d'un

### TERRAIN

pour chalet.

Faire offre avec prix sous chiffre P 20793 S à Publicitas, Sion.

### TERRAIN

Je cherche terrain à bâtir aux abords immédiats de la ville de Sion.

Faire offre sous chiffre P 20792, à Publicitas, Sion.

### MARIAGE

Veuf de 56 ans, enfants mariés, jolie situation serait heureux de trouver gentille personne même non fortunée dans la cinquantaine pour fonder foyer heureux, aimant un peu la campagne.

Ecrire sous chiffre P 20794 S, à Publicitas, Sion.

MAYENS-de-SION  
Côté Ouest

Serais acheteur d'un

### terrain

pour chalet. Faire offre avec prix, à Publicitas, Sion, sous chiffre P 20763 S.

A vendre

### terrain à bâtir

pour villa ou chalet de vacances sur route du Rawil et Montana à 800 m. alt. Quelques milliers de m<sup>2</sup> à Fr. 10.— le m<sup>2</sup>.

S'adresser par écrit sous chiffre P 8699 S à Publicitas, Sion.

A vendre pour cause double emploi

### voiture Opel

Olympia mod. 54, peinture neuve, moteur parfait état. Facilités de paiement.

Ecrire sous chiffre P 8695 S, à Publicitas, Sion.

On cherche

### femme de ménage

sachant travailler seule pour la journée du vendredi. Se présenter le soir, rue des Creusets, 44, Sion, ou tél. 2 27 42.



vous donne toute garantie pour nos cassettes de sûreté et coffres dont la résistance au feu a été contrôlée et sûre contre le vol. A partir de Fr. 370.—.

ATTENTION AUX IMITATIONS  
FUGLISTALER Otto, Représentant, Case Postale 129, SION I

A VENDRE.

### plusieurs chalets

avec terrains, ainsi que parcelles, pour constructions de chalets, dans régions de Troistorents, Montana, St-Luc, Nendaz. Chalets avec confort, et terrains agréablement situés, avec accès pour véhicules. S'adresser à Adolphe Michélet & Cie, agence immobilière-assurances, 25 Rue des Remparts, Sion.

Important commerce de vins de Sion engagerait de suite ou à convenir

### chef ouvrier

ayant de l'initiative et si possible quelques connaissances des travaux de cave. Jeune homme entre 25 et 30 ans trouverait place d'avenir.

Faire offre de suite avec prétentions de salaire sous chiffre P 8700 S à Publicitas, Sion.

Nous engagerions un ou deux

### MANŒUVRES

pour entrée de suite ou à convenir. Offres à adresser au GARAGE DU PONT DE LA MORGE S.A., Case postale SION I.

MAYENS DE SION, COTE OUEST

Serais acheteur d'un

### TERRAIN

pour chalet.

Faire offre avec prix sous chiffre P 20793 S à Publicitas, Sion.

### TERRAIN

Je cherche terrain à bâtir aux abords immédiats de la ville de Sion.

Faire offre sous chiffre P 20792, à Publicitas, Sion.

### MARIAGE

Veuf de 56 ans, enfants mariés, jolie situation serait heureux de trouver gentille personne même non fortunée dans la cinquantaine pour fonder foyer heureux, aimant un peu la campagne.

Ecrire sous chiffre P 20794 S, à Publicitas, Sion.

MAYENS-de-SION  
Côté Ouest

Serais acheteur d'un

### terrain

pour chalet. Faire offre avec prix, à Publicitas, Sion, sous chiffre P 20763 S.

A vendre

### terrain à bâtir

pour villa ou chalet de vacances sur route du Rawil et Montana à 800 m. alt. Quelques milliers de m<sup>2</sup> à Fr. 10.— le m<sup>2</sup>.

S'adresser par écrit sous chiffre P 8699 S à Publicitas, Sion.

A vendre pour cause double emploi

### voiture Opel

Olympia mod. 54, peinture neuve, moteur parfait état. Facilités de paiement.

Ecrire sous chiffre P 8695 S, à Publicitas, Sion.

On cherche

### femme de ménage

sachant travailler seule pour la journée du vendredi. Se présenter le soir, rue des Creusets, 44, Sion, ou tél. 2 27 42.

### Armoire

2 portes, larg. 100 cm., avec rayon et pendure,

Fr. 140.—

KURTH, meubles, av. de Morges, 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66.

A vendre

### fourneaux

émaillés, à bois, de 2 et 3 trous ainsi qu'un avec gaz et boiler.

S'adresser André Vergères, Conthey-Place. Tél. (027) 4 15 39.

A vendre à Nax

plusieurs

### parcelles

environ 3.700 m<sup>2</sup> à 5 fr. le m<sup>2</sup>.

S'adresser sous chiffre O 129868 X, à Publicitas, Genève.

A vendre

### tracteur Ford

type No 8 avec relevage hydraulique et 3 points. En très bon état. R. Meylan, machines agricoles,

Ardon. Tél. (027) 4 13 57

A vendre

### moto BMW

250 cm<sup>3</sup>, roulé 8.000 km. Soldé bas prix.

S'adresser Magnin Raphaël, Saxon.

Tél. (026) 6 22 78.

A louer au Grand-Pont

### appartement

2 pièces. Tout confort. Loyer modéré. Libre dès le 1er juillet.

Téléphoner au (027) 2 47 57 dès 19 h.

### Saucisse mi-porc

100 gr. la pièce 30 cts  
30 pièces 25 cts  
100 pièces 20 cts

### Saucisson sec à manger cru

300 gr. la pièce 1.50  
10 pièces 1.30

Envoi partout c/remboursement

Boucherie O. MUDRY MARTIGNY  
Tél. (026) 6 10 73

A vendre à Sion sur le coteau,

### superbe place à bâtir

véritable belvédère

Pour traiter, s'adresser à l'Agence immobilière César Micheloud, 20, r. des Portes-Neuves, tél. 2 26 08.

### Machines à calculer



Location-vente  
Demandez nos conditions

Hallenbarter

SION

Tél. (027) 2 10 63

Le magasin de laine au grand choix LAINES à Fr. 1.35 par 10 pelotes, choix, qualité, grand stock. A l'Arlequin, av. de la Gare, 40 - Martigny. Mmes Cretton & Puipe  
Tél. (026) 6 19 93.

Quincaillerie à Sion cherche

### apprenti vendeur

Date d'entrée à convenir.  
Ecrire sous chiffre P 50-14 S, à Publicitas, Sion.

On cherche

### un chauffeur

pour poids lourds

### un dragueur

pour pelle mécanique 19 R.B.

Ecrire sous chiffre P. 90400 S, à Publicitas Sion.

On cherche

Entrée de suite.

### sommelière

Café de la Croix Blanche St-Pierre de Clages. Tél. (027) 4 73 51

A louer à Sion, en sous-sol

### local

pour dépôt proximité gare et poste.

Offre sous chiffre P 20771 S, Publicitas, Sion.

JEUNE FILLE

formation infirmière cherche place comme

### garde-malade

ou

### demoiselle de compagnie

Ecrire sous chiffre P 8473 S à Publicitas, Sion.

Notre offre :

SLIPS  
et CAMISOLES  
pour Messieurs  
en blanc

1.95

A

l'Economie

Rhöner-Coppex  
Pl. du Midi  
SION

A louer au-dessus de Sion, alt. 1.300 m.

### chalet

meublé, tout confort, 5-6 lits. S'adr. tél. 2 24 38.

On cherche à louer pour tout de suite, à Sion ou environs,

### 1 chambre et cuisine

Tél. au No (027) 2 20 83

A vendre

### cuisinière électrique

Mena Lux 220, état de neuf, Fr. 300.—, Tél. (027) 2 46 20.

On cherche

### appartement

2 ou 3 pièces, bains, W.C., si possible dans vieil immeuble.  
Tél. (027) 2 16 28.

A louer une

### chambre

pour monsieur profession libérale. S'adresser au Café du Marché, Sion. Tél. 2 10 52.

On achèterait d'occasion petite

### remorque pour vélo

Tél. 2 28 97

Café des Cheminots, à Genève, cherche

### bonne sommière

pour le 15 juin. Gros gain.

On cherche une

### sommelière et fille de cuisine

pour restaurant de montagne. Entrée de suite ou à convenir, travail peu pénible, conviendrait à débutante, personne ayant besoin de changement d'air. Tél. (026) 6 71 03.

A louer à Sion, pour bureau, dans bâtiment neuf au centre des affaires,

### 3 pièces 1er étage

disponibles au cours de l'été 1961.

Ecrire à Publicitas, Sion, sous chiffre P. 8656 S.

URGENT

### jeune fille

comme aide au ménage et à la cuisine. Bon salaire. Vie de famille et congés réguliers.

S'adresser Café des Alpes, Sion. Tél. (027) 2 16 05.

### Jeune fille

Hollandaise, 18 ans, cherche place dans famille allant à la montagne pour la garde des enfants pour la période du 15 juillet au 15 septembre 1961.

Exigences : logement et pension. Tél. 2 22 10.

A louer, à la rue de Savièse, plein-pied,

### 2 locaux pour entrepôts

Ecrire à Publicitas Sion, sous chiffre P. 8657 S.

A vendre joli

### chien-loup

très bon pour la garde, 8 mois.  
Ecrire sous chiffre P. 8691 S. à Publicitas, Sion.

A vendre d'occasion, jolie

### bicyclette homme

sport.  
Ecrire sous chiffre P. 8692 S. à Publicitas, Sion.

On cherche pour entrée de suite une

### personne de confiance

d'un certain âge pour tenir le ménage et s'occuper d'une dame seule âgée. Salaire à convenir.

Ecrire sous chiffre P. 8655 S. à Publicitas, Sion.

On demande

### sommelière

ou débutante de confiance. Entrée à convenir. Etrangère parlant français acceptée.

Café du Pont, Martigny. Tél. (026) 6 11 82.

A vendre

### une cuisinière électrique

marque « Le Rêve » parfait état. Voltage: 220, 150 francs. Tél. matin entre 8 h. et 9 h. (027) 2 35 25, Sion.

### Offre plantons

de qualité.

CHOUX-FLEURS  
CHOUX BLANCS  
CHOUX ROUGES

M. A. Faiss, horticulteur, Fully. Tél. (026) 6 23 16.

URGENT

Pour raison de santé à remettre de suite joli et intéressant

### commerce de confection

Seul dans grand village de plaine.

S'adresser sous chiffre P. 8658 S. à Publicitas Sion.

A VENDRE

### 1 cuisinière

« Le Rêve », 4 plaques. Prix 100 fr. Tél. 2 12 43

A VENDRE

### terrain à bâtir

à Champsec s/Sion. Tél. 2 12 43.



DU MERCREDI 7 au DIMANCHE 11 JUN

Soirée à 20 h. 30 - Dimanche matinée à 15 h.

UN GRAND FILM FRANÇAIS D'AVENTURE

tourné dans les ravissants paysages de la CAMARGUE

### CHIEN DE PIQUE

avec

EDDIE CONSTANTINE

dans le rôle de sa vie

RAYMOND PELLEGRIN et MARIE VERSINI

Ecran panoramique

Dès 18 ans révolus



DU MERCREDI 7 au DIMANCHE 11 JUN

Soirée à 20 h. 30 - Dimanche matinée à 15 h.

Une aventure bouleversante dans un cadre grandiose

### LES NAUFRAGEURS

Un grand film français d'action et de passion avec

HENRI VIDAL — DANY CARREL — CHARLES VANEL

De rudes gars, de belles filles liés farouchement par l'amour et la haine



## Association valaisanne de Football et d'Athlétisme

Adresse officielle : Case postale 28 - Sion 1  
Télégramme : Association Valaisanne Football, Sion  
Compte de chèques postaux : 11 c 782, Sion  
Téléphones : Président : (027) 2 16 42  
Secrétaire : (027) 2 25 77

Tous les dimanches soirs à partir de 19 h. 30  
LE NUMERO 169 VOUS RENSEIGNERA  
sur les résultats officiels des matches de LN B  
disputés par Sion et Martigny, du groupe  
romand de la 1re ligue, du championnat  
valaisan de 2e et 3e ligue et du championnat  
Juniors A - Interrégional.

### Communiqué officiel No 46

#### 1. RESULTAT DU MATCH DU SAMEDI 3 JUIN 1961 :

4me Ligue : Demi-finale pour la promotion - Terrain FC Raron :  
Naters I - Grône II 6-1

#### 2. RESULTATS DES MATCHES DU DIMANCHE 4 JUIN 1961 :

2me Ligue : 3me match éliminatoire pour la promotion en 1re ligue :  
St-Maurice I - Le Locle Sports I 1-1

4me match éliminatoire pour la promotion en 1re ligue :  
Signal Bernex I - Chailly I 3-1

#### JUNIORS A - INTERREGIONAL

Etoile Carouge - Chaux-de-Fonds 5-0;  
Central - UGS 2-6 ; Xamax - Monthey 0-1 ;  
ES Malley - Le Locle Sports 0-4 ;  
Vevey Sports - Yverdon Sports 0-5.

#### 2me Degré : 2me match éliminatoire pour le titre et la promotion - Terrain FC St-Maurice :

Raron I - Vernayaz I 0-3.

Juniors B : Visp I - Orsières I 10-0 ;  
Raron I - Sion I 0-4.

Juniors C : Sion III - Brig I 3-0 retraits ;  
Martigny I - Saillon I 4-3 ;  
Martigny II - Conthey I 3-0 forfait ;  
Sion I - Sion II 0-3 forfait.

#### 3. MODIFICATION AU CALENDRIER :

Le match Grône I - Saillon I, finale pour le titre de champion valaisan de 3me ligue qui avait été fixé au dimanche 18 juin 1961, est avancé au dimanche 11 juin 1961.

4. AVERTISSEMENT : Bernard Karlen, Raron jun. AL.

5. ZUPRESSION : 1 dimanche à Paul Zurbruggen, Raron jun. AI.

Le Comité central de l'AVFA :  
Le Président : René FAVRE.  
Le secrétaire : Martial GAILLARD

## Championnat interrégional juniors Suisse romande

### Communiqué officiel No 35

#### 1. RESULTATS DES MATCHES DU DIMANCHE 4 JUIN 1961 :

Groupe I :  
Etoile Carouge - Chaux-de-Fonds, 5-0.

Groupe II :  
Central - UGS 2-6 ; Xamax - Monthey 0-1 ;  
ES Malley - Le Locle Sports 0-4 ;  
Vevey Sports - Yverdon Sports 0-5.

Le Comité central de l'AVFA :  
Le Président : René FAVRE.  
Le secrétaire : Martial GAILLARD

## Journée inaugurale du stand de Saas-Fee

Samedi et dimanche passé, avaient lieu, à Saas-Fee, les tirs d'inauguration du nouveau stand de Saas-Fee. Les résultats suivants furent enregistrés :

CIBLE ART : Rüttel Bernhard, Viège, 460 ; Summermatter Werner, Staldenried, 454 ; Heinzmann Sigismund, Vispertermen, 446 ; Blatter Anton, Ried-Brig, 444 ; Pöllinger Robert, Gampel, 413 ; Friedli Friedrich, St-Niklaus, 441.

CIBLE MILITAIRE I : Gaspoz Henri, Sierre, 368 ; Rieder Theo, Salgesch, 361 ; Ritz Bruno, Bitsch, 361 ; Zeiter Martin, Lalden, 348 ; Balmer Celien, Sierre, 347 ; Stoffel Emil, Vispertermen, 346 ; Bregy Heinrich, Visp, 345 ; Stoffel Anton, Vispertermen, 342.

CIBLE MILITAIRE II : Summermatter Werner, Staldenried, 377 ; Bumann Fridolin, Saas-Fee, 347 ; Bittel Bernhard, Viège, 346 ; Ritz Bruno, Bitsch, 341.

CIBLE DOM : Bregy Heinrich, Viège, 56 ; Balmer Celien, Sierre, 55 ; Blatter Anton, Ried-Brig, 55 ; Bumann Josef, Saas-Fee, 55 ; Gaspoz Henri, Sierre, 55 ; Pöllinger Anton, Gampel, 54 ; Summermatter Werner, Staldenried, 54.

CIBLE D'INAUGURATION : Anthamatten Emil, Saas-Grund, 56 ; Balmer Celien, Sierre, 55 ; Zurbruggen Hans,

# Van Looy remporte sa 3me victoire d'étape alors que Charly Gaul parle d'abandonner !

## Gaul va-t-il abandonner ?

«Charly Gaul abandonnera si les organisateurs décident de supprimer l'étape de montagne telle qu'elle a été prévue lors de la présentation officielle du Giro», a déclaré à Trieste M. Pino Villa, directeur sportif du groupe «Gazzola» dont le Luxembourgeois est le leader. Il a ajouté : «depuis le départ, Gaul a couru en fonction de cette étape qui prévoyait l'ascension des cols du Tonale, du Gavia, du col de Resia. Or, à Potenza, les organisateurs communiquèrent que par la suite des récentes chutes de neige, les cols du Gavia, et du Stelvio étaient actuellement fermés, et durent prévoir une étape de remplacement. Actuellement, on ignore encore si l'ascension du Stelvio pourra être effectuée. Quoi qu'il en soit, Gaul abandonnera si l'étape du Tonale, du Gavia, du Stelvio et de Resia est supprimée».

De leur côté, les organisateurs prendront une décision définitive mercredi, au cours de la journée de repos. Le col du Stelvio est impraticable cependant que le Gavia ne semble pas offrir les conditions de sécurité nécessaires.

Le champion du monde Rik van Looy a remporté sa troisième victoire d'étape à Trieste, où mercredi les coureurs observent une seconde et dernière journée de repos avant d'aborder la phase finale du Giro.

La course fut marquée par une échappée de 164 kilomètres de l'Italien Manzoni qui, peu après le départ donné à l'extrémité de la rue de Vicence qui porte justement le nom du célèbre auteur des «promessi sposi» (ce qui ins-

pira peut-être le coureur), faussa compagnie au peloton. L'avance de Manzoni crut rapidement : 5'55" au 35e kilomètre 8'10" au 48e, avant d'atteindre la pointe maximum de 12'40 peu après Oderzo (km. 85). Toutefois, Manzoni accusa la fatigue et la meute de ses poursuivants réduisit progressivement son retard qui, avant le ravitaillement (km. 138) où Company, Adorni, Barale et Di Maria étaient victimes d'une chute sans gravité, n'atteignait plus que 8'30". Galeano, Thull et Trape, à leur tour, étaient victimes d'une mésaventure identique. Seul Trape ne pouvait rejoindre le peloton, Carlesi et Fini, imités peu après par Poblet, Fontana, Ballelli, Giusti et Sorgeloo, tentèrent vainement d'aller chercher le leader.

Toutefois, après 163 km. de course, soit à 40 km. de l'arrivée, Manzoni fut rejoint. Une série de démarrages, d'abord de Ballelli, puis de Carlesi en compagnie de Chiodini et Pettinati, enfin de Stablinski et Poblet ne provoqua aucune cassure dans le peloton. Celui-ci fut cependant fractionné par une chute survenue sur des rails mouillés,

sous un passage souterrain, chute dont furent victimes Poblet, Delbergue, Le Lan et Junkermann. Ces quatre coureurs purent repartir. De son côté, Fischerkeller tomba peu après la ligne d'arrivée alors que le sprint venait d'être remporté facilement par van Looy.

A la suite de la cassure, Anquetil, Junkermann, van Tongerlo, Carlesi et Gaul durent concéder 20 secondes à Pambianco, cependant que Poblet accusa un retard de 1'14".

Voici le classement officiel de la 17e étape Vicence-Trieste (204 km.) :

1. Rik van Looy (B) 5 h. 04 56 (moyenne 40 km. 139) ;
2. Ciacci (I) ;
3. Benedetti (I) ;
4. Padovan (I) ;
5. Costalunga (I) ;
6. Giusti (I) ;
7. Fontana (I) ;
8. Minieri (I) ;
9. Magni (I) ;
10. Piet van Est (H) ;
11. Galeaz (I) ;
12. Mazza (I) ;
13. Sarazin (I) ;
14. Galdeano (Esp) ;
15. Pellegrini (I), puis 14 hommes dans le même temps dont le maillot rose Pambianco. Puis 39. Gaul (Lux) 5 h. 05 16 ;
40. Anquetil (F) même temps ;
86. Moresi (S) 5 h. 05 27.

L'italien Silvano Ciampi a abandonné.

### CLASSEMENT GENERAL :

1. Pambianco (I) 83 h. 43 07 ;
  2. Anquetil (F), à 44" ;
  3. Suarez (Esp), à 1'20" ;
  4. Defilippis (I), à 3'25" ;
  5. Junkermann (AI), à 3'43" ;
  6. Van Tongerlo (B), à 3'46" ;
  7. Van Looy (B), à 4'07 ;
  8. Carlesi (I), à 5'07" ;
  9. Gaul (Lux), à 6'29" ;
  10. Schroeders (B), à 7'53" ;
  11. Massignan (I), à 9'19" ;
  12. Mas (Esp), à 11'57" ;
  13. Brugnami (I) à 14'50" ;
  14. Fontana (I), à 17'46" ;
  15. Poblet (Esp), à 17'58" ;
  16. Coletto (I), à 18'02" ;
  17. Ernzer (Lux), à 21'24" ;
  18. Catterino (I), à 21'42" ;
  19. Taccone (I), à 21'59" ;
  20. Battistini (I), à 22'45".
- Puis :  
29. Moresi (S), 84 h. 12'56.

## Aux championnats d'Europe de boxe de Belgrade, Fritz Chervet se qualifie pour les demi-finales

La quatrième journée des championnats d'Europe amateurs, à Belgrade, comportait, tout comme la veille, 23 combats au total. Au programme figuraient les quarts de finale des catégories poids mouche, plume, légers, mi-lourds ainsi que le premier tour chez les moyens et lourds.

Le benjamin de l'équipe suisse, Fritz Chervet (18 ans), a réussi à se qualifier pour les demi-finales du tournoi des

mouches en battant l'Autrichien Werner aux points. Cette victoire ne constitue pas une surprise, car le cadet des Chervet a déjà battu à deux reprises cette année le boxeur autrichien : au mois

de mars à Bâle lors du match Suisse-Autriche et au début mai à Vienne dans le cadre d'un tournoi international.

Voici les premiers résultats :  
Poids mouche (quarts de finale) :



Le poids léger suisse Ernest Chervet (à g.) est l'un des grands absents de notre équipe nationale à Belgrade, mais son frère Fritz s'est qualifié brillamment pour les demi-finales des poids mouches.

### TENNIS

#### Début du tournoi de Lausanne

Voici les résultats de la seconde journée du tournoi international de Lausanne :

Simple messieurs, premier tour :  
Mory (S) bat Garnero (Cuba) par w. o. ;  
Grinda (F) bat Piottet (S) 6-0 6-0 ;  
Licis (apatrie) bat Studer (S) 6-3 6-3 ;  
Argon (Uruguay) bat Dupasquier (S) 6-1 6-0 ;  
Lamas (Mex.) bat Corea (Colombie) 6-1 6-0 ;  
Tacchini (I) bat Capt (S) 6-0 6-1 ;  
Alvarez (Mex) bat Dupont (S) 6-0 6-0 ;  
Barclay (F) bat Grau (S) 6-0 6-2 ;  
Fernandez (Bre) bat Schoenberger (S) 6-3 7-5 ;  
Mermod (S) bat Faure (S) 6-2 7-5.

Simple dames, premier tour :  
Josette Billaz (F) bat Liliiane Crausaz (S) 6-0 6-0 ;  
Margaret Hellyer (Aus) bat Mme Lugeon (S) 6-1 6-1 ;  
Mlle Martinazzi (I) bat Helga Schultze (AI) par w. o. ;  
Alice Fawre (S) bat Mlle Beltrame (I) 6-3 6-3 ;  
Florence de la Courtie (F) bat Mlle Goldberg (Porto-Rico) 6-0 6-1 ;  
Mlle Seghers (F) bat Mlle Ricou (S) 6-1 6-4.

En raison de la pluie, les matches qui auraient dû se dérouler en nocturne ont été renvoyés.

Voici les deux derniers résultats de la journée :  
Giuseppe Merlo (I) bat Louis Pellet (S) 6-1 6-4 ;  
Edison Mandarino (Bre) bat Charbonnier (S) 6-2 6-1.

### FOOTBALL

#### Une équipe de ligue nationale à Vernayaz

Le FC Vernayaz travaille d'arrache-pied pour la réussite de sa grande manifestation des 17-18 juin qui marquera l'inauguration de son nouveau stade.

Une équipe de dévoués collaborateurs met au point les derniers détails de cette fête et, d'ici peu, nous pourrions en donner le programme complet et définitif.

Pour l'instant, nous pouvons annoncer qu'une équipe de ligue nationale jouera contre une sélection cantonale valaisanne qui comprendra, peut-être, quelques noms déjà célèbres.

Nous aurons, auparavant, une très belle rencontre entre les Espoirs Vaudois et Valaisans ainsi qu'un match de juniors C. Ft. pour compléter cette alléchante affiche, Monthey I et Vernayaz I donneront le ton en ouvrant les hostilités, sous le signe de l'amitié, comme il se doit.

Enfin, samedi, un tournoi réunira quelques belles équipes de 3me et 2me ligue.

Voilà de quoi contenter les plus difficiles.

Le magnifique stade St-Laurent mérite bien une telle inauguration.

### Schneider

#### ne sera pas puni

L'Association suisse de football a finalement renoncé à confirmer auprès de la F.I.F.A. le profet déposé à la fin du match Suède-Suisse par le capitaine Ballaman, au sujet de l'exclusion du joueur Schneider.

Ma's Schneider ne sera l'objet d'aucune sanction de la part de l'ASF, car les dirigeants de l'ASF, présents à Stockholm, ont pu se persuader que le joueur bernois, contrairement à l'avis de l'arbitre, n'avait commis aucun acte antisportif lors de sa collision avec le gardien suédois.

### Air Boys - Electro 3-1

Ce match de championnat corporatif s'est joué hier soir à l'Ancien Stand. En première mi-temps, Electro qui bénéficiait de l'avantage du vent fit jeu égal avec son adversaire. En revanche, au cours de la seconde période de jeu, Air Boys réussit à s'assurer un avantage assez net.  
Bon arbitrage de M. Page, de Sion.

Fritz Chervet (S) bat Werner (Aut) aux points ;  
Stoljnikov (URSS) bat Dobrescu (Rou) aux points ;  
Babiasch (AI-E) bat Z. Olech (Pol) aux points ;  
Vacca (It) bat Sacipovic (You) aux points.

Poids moyens, premier tour :  
Paparizov (Bul) bat Geiger (Angl) aux points ;  
Walasek (Pol) bat Basseotto (It) par k.o. au 3e round ;  
Schulz (AI) bat Mommers (Hol) aux points.

Mi-jourds, premier tour :  
Saraudi (It) bat Menzies (Ecos) par arrêt au 2e round ;  
Jozefowicz (Pol) bat Milivojevic (You) aux points.

Plume, quarts de finale :  
Zassuchine (URSS) bat Kulesza (Pol) aux points ;  
Schulz (AI-E) bat Woytena (AI) aux points ;  
Taylor (GB) bat Melissano (I) aux points ;  
Gheorghiu (Rou) bat Baranyai (Hon) aux points.

Légers, quarts de finale :  
Benedek (You) bat Kakoschine (URSS) aux points ;  
Warwick (GB) bat Cotot (F) aux points ;  
Mc Taggart (Ecos) bat Olesch II (AI-E) aux points ;  
Kajdi (Hon) bat Sabri (I) aux points.

Fritz Chervet, qualifié pour les demi-finales des poids mouches, et Max Meier, qui disputera demain son quart de finale des surwelters, sont les deux seuls rescapés suisses.

## Prévisions du Sport-Toto, concours No 40

1. Bâle - Zurich	1 1 1 1 1 1 1 1 x x 2 2
2. Bienne - Servette	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2
3. Chaux-de-Fonds - Young Fellows	1 1 1 1 x x 1 1 1 1 1
4. Grasshoppers - Lucerne	1 1 1 1 1 1 1 1 x x x x
5. Lausanne - Chiasso	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
6. Winterthur - Fribourg	x x x x x x x x x x x x
7. Young Boys - Granges	1 1 1 x x 1 1 2 2 1 1 1
8. Bellinzzone - Schaffhouse	x x 1 1 x x 2 1 1 1 1
9. Lugano - Sion	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
10. Martigny - Cantonal	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
11. Thoun - Vevey	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
12. Urania - Nordstern	1 1 1 x 1 1 1 1 x 1 1
13. Yverdon - Aarau	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1



# MEMENTO RADIO-TV

MERCREDI 7 JUIN

### SOTTENS

7.00 En ouvrant l'œil ; 7.15 Informations ; 7.20 Sourions à la vie ; 8.00 Fin ; 11.00 Emission d'ensemble ; 11.25 Jean Rivier ; 11.35 Refrains et chansons modernes ; 12.00 Au Carillon de midi ; 12.45 Informations ; 12.55 D'une gravure à l'autre ; 13.40 La pianiste Helen Wohlgenuth ; 14.00 Fin ; 16.00 Le Vicomte de Bragelonne ; 16.20 Musique légère ; 16.40 L'heure des enfants ; 17.40 Pour les enfants ; 18.00 Chansons galantes ; 18.15 Nouvelles du monde chrétien ; 18.30 La Suisse au micro ; 18.50 Tour cycliste d'Italie ; 19.15 Informations ; 19.25 Le miroir du monde ; 19.45 Fermé à clé ; 20.00 Questionnez, on vous répondra ; 20.20 Qu'allons-nous écouter ce soir ? ; 20.30 Les concerts de Radio-Genève ; 22.30 Informations ; 22.35 Miroir du monde ; 22.55 Et si l'on dansait... ; 23.15 Fin.

### Second programme

Jusqu'à 19.00 Programmes de Sottens et de Monte-Ceneri ; 19.00 Emission d'ensemble ; 20.00 En liberté avec Michèle Arnaud ; 20.15 Gala 61 ; 21.30 Neuf et quatre ; 21.45 Plaisirs du jazz ; 22.10 Micro-Magazine du soir ; 22.30 Programmes de Sottens et de Monte-Ceneri.

### TELEVISION

17.00 Pour vous les jeunes ; 18.00 Fin ; 20.00 Téléjournal ; 20.15 New York Canal 11 ; 20.45 Progrès de la médecine ; 21.30 Emile Zola ; 22.05 Chronique des Chambres fédérales ; 22.15 Dernières informations ; 22.20 Téléjournal ; 22.35 Fin.

### PREVISIONS VALABLES JUSQU'A MERCREDI SOIR

Pour toute la Suisse : temps partiellement ensoleillé par ciel variable. Averses ou orages locaux, spécialement dans l'après-midi et le soir. En plaine, températures comprises entre 20 et 25 degrés faible et de direction variable. Pendant demain après-midi. Vent généralement les orages, rafales possibles.

### SIERRE

**Bourg (tél. 5 01 18)** - Mittwoch den 7 um 20 u. 30. Die wetherühmte, ein glanzvoller farbfilm. Der Vogelhandler. Erlaucht von 16 Jahre erfüllt.

**Casino** - Mercredi 7 juin, à 20 h. 30, audition des élèves de Cilette Faust.

**Basket-ball** - Entraînement lundi et jeudi, à 19 h. 45. Minimes tous les samedis.

**Gérontine** - Jeudi 8 juin, à 20 h. 15, dernière répétition générale pour le nouveau programme des concerts de quartier. Fin de la saison musicale après la fête des jodeliers, le 25 juin.

**Gymns-Hommes** - Jeudi, répétition à 20 heures.

**Samaritains** - Jeudi, exercice au local à 20 h. 30. Inscriptions pour la sortie du dimanche 11 juin.

**Société de tir, sous-section au pistolet** - Mercredi 7 juin, de 17 h. 30 à 19 heures.

Samedi 10 juin, de 16 h. 30 à 19 heures, entraînement championnat de groupe et tir du Rhône.

**La Locanda** - Tous les soirs : Trio Brühart et ses orgues de cinéma. Ouvert jusqu'à 2 h.

**Ermitage** - Ouvert jusqu'à 2 heures. Pharmacie de service - Pharmacie DE CHASTONAY (tél. 5 14 33).

### SION

**Arlequin (tél. 2 22 42)** - « Le due Orfanelle ». Un grande film a colori. Parlato in italiano. Da 18 anni compiti.

**Capitale (tél. 2 20 45)** - « Les naufrageurs », avec Henri Vidal, Danny Carrel et Charles Vanel. Dès 16 ans révolus.

**Lux (tél. 2 15 45)** - « Chien de pique », avec Eddie Constantine et Raymond Pellegrin. Dès 18 ans révolus.

**La Matze (tél. 2 25 78)** - Film Poliziesco Dramatico. Raf Vallone, Charles Vanel. Dès 16 ans révolus.

**Chœur mixte du Sacré-Cœur** : Jeudi 8 juin, répétition au Conservatoire pour les participants au Cours de direction. Vendredi 9 juin, à 18 h. 15, messe chantée pour la Fête du Sacré-Cœur. Présence indispensable.

**Dispensaire antituberculeux** - En raison de la Fête-Dieu, le dispensaire prévu pour le 1er jeudi de chaque mois est reporté au 3e jeudi, soit le 15 juin.

**Association valaisanne des entrepreneurs** - Assemblée générale le 10 juin sur le Haut-Lac. Départ de Bouveret-Port à 9 h. 45.

**Conservatoire** - Les auditions des élèves des différentes classes auront lieu les 6, 8 et 12 juin, à l'hôtel de la Paix. Jusqu'ici le public a toujours suivi avec beaucoup d'intérêt ces auditions. C'est, en effet, l'occasion non seulement de se rendre compte du travail accompli, mais aussi de prodiguer de sérieux encouragements aux élèves. C'est pourquoi nous espérons qu'un public nombreux se donnera rendez-vous les 6, 8 et 12 juin, à l'hôtel de la Paix.

Jeudi 8 juin, 57e audition du Conservatoire à l'hôtel de la Paix, à 20 h. 15 précises. Entrée libre.

Lundi 12 juin, 58e audition du Conservatoire à l'hôtel de la Paix, à 20 h. 15 précises. Entrée libre.

**CSSA** - Mercredi 7 juin, stamm à 20 h. 30, à l'hôtel de la Planta.

**Chœur de Dames, Sion** - Ce soir, à 20 h. 30, dernière répétition de la saison. Présence indispensable.

**Classe 1912** - Ce soir, à 20 h. 30, assemblée générale au Café Industriel.

**La Garde d'honneur** - La Garde d'honneur organise, pour le dimanche 11 juin, un pèlerinage à la chapelle de St-Nicolas de Flüe, à St-Léonard. On s'y rendra par chemin de fer. La sainte messe aura lieu à 10 h. 30 et sera célébrée par Mgr J. Bayard. Les personnes qui s'intéressent au culte du Sacré-Cœur sont cordialement invitées.

**Carrefour des Arts** - Léon Mabillard, de Leytron, et Lucette Amiguet, du 27 mai au 16 juin.

**La Matze** - Ouvert tous les soirs jusqu'à 2 h.

**Verbier**  
On cherche pour blanchisserie et ménage  
**2 jeunes filles**  
Tél. (026) 7 14 80.

**URGENT**  
On cherche un  
**appartement**

Ecrire sous chiffre P 8702 S, à Publicitas, Sion.

A louer  
**chambre**  
meublée indépendante pour le 15 juin.  
Chemin des Collines 24, Sion. Tél. 2 40 77.

A vendre  
**potager**  
tous combustibles, feu continu émaillé blanc, avec four ainsi qu'un réchaud butagaz, 2 feux et four.  
S'adr. tél. 2 19 41.

On cherche à Sion, quartier ouest ou centre  
**appartement**  
3 pièces, avec ou sans confort.  
S'adr. tél. 2 22 59.

**Timbres caoutchouc Imprimerie Gessler**

Un transport d'essences exotiques, en provenance d'Afrique, arrive ces jours en Suisse.  
La plus belle pièce de ce transport, est le tronc d'un « abachi » notre photo).  
La partie utilisable pour l'industrie n'est que la troisième, qui mesure 2,57 m. de diamètre, 4 m. de longueur. Le tronc a un volume total de 18 m3. On imagine aisément les dimensions énormes de cet arbre, dont l'âge est estimé à 300 ans.  
Les lames de ce colosse sont employées uniquement pour l'ébénisterie fine et les revêtements intérieurs.



### Memento de fin de semaine

Samedi, au Bouveret : assemblée de la Société des entrepreneurs valaisans.

Samedi, à Sion : assemblée de la Société suisse en faveur des arriérés.

Samedi, à Sion : gala de danse par les élèves de Mlle Cilette Faust.

Vendredi, à Montana : cinquantenaire de la compagnie SMC.

Vendredi, à Monthey : assemblée de la Société des artisans et commerçants de Monthey et environs.

Pharmacie de service - Pharmacie DARBELLAY (tél. 2 10 30).

### SAXON

Rex - « Tarzan à New York ». Jeudi 8. Dès 16 ans révolus.

### FULLY

Ciné Michel - « Tarzan à New York ». Mercredi 7. Dès 16 ans révolus.

### MARTIGNY

Etoile - « Vénus au vison ». En cinémascope et couleurs. Dès 18 ans révolus.

Corso - « Les amours d'Hercule », avec Jane Mansfield. Cinémascope et couleurs. Dès 16 ans révolus.

Petite Galerie - Exposition Christiane Zufferey.

Zanzi-Bar, Martigny-Villé. - Ouvert  
Pharmacie de service - Pharmacie BOISSARD (tél. 6 17 96).

### SALVAN

Fête cantonale des guides valaisans - Les 10 et 11 juin.

### MONTHEY

Monthéolo - « Comment qu'elle est ? », avec Eddie Constantine. Dès 18 ans révolus.

Plaza - « Fille en blue jeans ». En cinémascope. Dès jeudi 8 juin. Dès 16 ans révolus.

Pharmacie de service - Pharmacie COQUOZ (tél. 4 21 43).

### Les Hérensards de Sion en balade

SION (FAV) - Le but de la sortie annuelle du Cercle des Hérensards de Sion était la visite du barrage de la Dixence. Si le ciel était quelque peu maussade, en ce dimanche matin 4 juin, la bonne humeur était de la partie. Les cars Theytaz amenèrent les participants à la station de Pralong, au pied du barrage dont la masse imposante barre le fond de la vallée. Une messe fut célébrée par le Révérend Abbé Sierro, à 11 heures, à la chapelle du lieu.

Pour réchauffer quelque peu l'atmosphère, ce fut ensuite une distribution apéritive sous forme d'un vin chaud fort revigorant. Puis, départ pour « le Chargeur » et pique-nique.

Dès le milieu de l'après-midi, les participants eurent l'occasion de visiter les installations et le chantier du barrage sous la conduite de guides dévoués que la Direction de Grande Dixence SA avait mis à disposition de notre Société.

C'est avec émerveillement que beaucoup découvraient le vaste complexe de cet immense chantier, son organisation technique parfaite et aussi... l'extrême gentillesse de la Direction générale qui, par M. l'ingénieur Rigoni, offrit le verre de l'amitié.

De retour à Hérémence, les autorités communales reçurent aussi avec beaucoup d'amabilité leurs combourgeois du district.

Une bien belle journée !

### Triple exposition à la Petite Galerie

MARTIGNY (FAV). - Mme Spagnoli, la pétillante propriétaire de la petite galerie et dont le bon goût est connu de tous les amateurs d'art, vient de réaliser un triplé sensationnel : elle annonce, en effet, le vernissage simultané de trois peintres aux techniques très différentes.

Pour dépanner le ménage, par suite de maladie, fatigue, naissance, adressez-vous à l'Aide familiale de Sion, Mme Karl Schmid, tél. 2 29 40.

Le spécialiste du **TROUSSEAU A L'ECONOMIE**  
Röhner-Coppex - SION  
Pl. du Midi. Tél. 2 17 39  
(Service à domicile)

**Rip Kirby**



Copyright by « COSMOPRESS, Genève »

Copyright opera mundi/KFS

2802 A SUIVRE

M.-L. Ritz

**César Ritz**

Tallandier

59

Le lendemain, on servit le dîner dans le jardin pour ceux qui désiraient contempler les étoiles — ou plutôt la lune — car on annonçait une éclipse et le ciel clair et brillant permettrait d'observer dans toutes ses phases le phénomène céleste. Nous dinions généralement ensemble, César et moi, dans un petit salon attenant au restaurant mais, ce soir-là, nous nous joignîmes à nos hôtes pour observer le ciel.

Ritz se montrait en possession d'un calme parfait. Depuis longtemps je ne l'avais vu aussi heureux. Comme le disque brillant sortait du sombre croissant : « Mimi, murmura-t-il, moi aussi j'ai traversé d'épaisses ténèbres. Tu ne sauras jamais combien mes nerfs ont pu être tendus. J'ai pensé un instant que le docteur Cole ne se trompait pas et que j'allais vers la dépression complète mais, maintenant, tout va bien de nouveau et vogue la galère! »

Le chef de Boni de Castellane ne

fut pas congédié mais il dut bien se reposer cette année-là et les suivantes, car Boni ayant décrété « chic » le Ritz, on l'y vit souvent et, où il allait les autres suivaient.

A propos de Boni de Castellane et du plaisir qu'il prenait à dîner et à recevoir au Ritz, on m'a récemment conté une histoire des plus amusantes. La princesse Antoine Radziwill, tante de Boni, se trouvant à Paris (en 1898 ou 99), il l'amena dîner à l'hôtel, contre le gré de la dame, sans doute, mais elle lui écrivit d'une façon charmante, peu après son retour à Berlin, disant entre autres choses : « Et je me suis tant amusée, le soir où vous m'avez emmenée dîner à l'auberge! »

L'aspect de la vie parisienne subit à cette époque une transformation notable. Non seulement les dîners au dehors furent mis à la mode mais le thé au Ritz devint une nouvelle coutume. Lady de Grey y conduisit ses amis : les Breteuil, les Maurel, etc... Bien d'autres y vinrent pour voir et se faire

voir. Le « five o'clock » semblait une heure magique! Au premier coup de cinq heures, les jardins du Ritz en été s'égayaient des toilettes claires et des chapeaux fleuris des dames, du murmure des voix féminines et du tintement clair des tasses de fine porcelaine.

De quoi parlait-on cette année-là? De l'Exposition, naturellement; plusieurs de ses pavillons les plus importants possédaient déjà leurs murs et leur décoration extérieure. Charles Meuwès, « notre » architecte, construisait alors le Palais du Congrès qui eut tant de succès. Les rayons X et l'opération de l'appendicite, la bicyclette, la réforme des toilettes féminines et les lois sur les droits de la femme, la photographie d'amateur et l'automobile défrayaient aussi les conversations.

On achetait des autos et... on apprenait à les conduire. Le 16 juin l'Automobile-Club ouvrit sa première exposition au Grand Palais. Nous nous y rendîmes. Combien effrayantes me parurent ces premières voitures! et combien coûteuses!

— Aimerais-tu en avoir une? me demanda César.

Je répondis que je n'y tenais pas pour le moment. Chaque jour, une « limousine » faisait le trajet de la place de l'Opéra à Versailles et vice versa. La chronique mondaine ne manquait pas d'enregistrer les noms des voyageurs audacieux et des chauffeurs fringants qui osaient ainsi risquer leur vie. Le vicomte de Lambertie et le comte de Bruissin comptèrent parmi les enthousiastes de la première heure. Quand ils apparaissaient à l'Hôtel Ritz, ils se voyaient aussitôt entourés d'une foule pressée, avide de faire parade du nouveau vocabulaire technique, langue

encore inconnue de la plupart d'entre nous.

L'aviation faisait, elle aussi, ses premiers essais. M. Adler volait chaque jour sur de nouveaux modèles qui ressemblaient à de fragiles cerfs-volants. Roland Garros, Santos-Dumont et Latham venaient souvent au Ritz. Santos-Dumont expérimentait non seulement de nouveaux types d'avions, tantôt à Auteuil, tantôt dans le sud de la France, mais commençait aussi à construire un aéroplane de petite taille « La Libellule » destiné à faire date dans l'histoire du sport. Nous assistâmes à son premier vol sur cet appareil. Charley nous accompagnait ce jour-là et, comme nous nous trouvions tout près de Santos-Dumont, avant le décollage, il toucha la veste de l'aviateur d'un geste timide et quasi religieux. (Ils devinrent plus tard grands amis.)

Oui, ce furent là des jours passionnants. Tout semblait si nouveau, si merveilleux, si plein d'espoirs! Nous n'étions pas encore blasés sur le progrès de la science.

L'encombrement des rues croissait. Bien des gens réclamaient l'usage plus répandu des automobiles pour parer au danger des collisions. Ce n'étaient que chevaux emballés, rencontres de véhicules et la traversée des rues devenait pour les piétons une entreprise risquée.

Lady de Grey fut victime avec Mme Victor Maurel d'un de ces accidents de voiture un jour que leur équipage se heurta à un omnibus à chevaux. Mme Victor Maurel fut projetée hors de la victoria et souffrit de contusions multiples. Lady de Grey en sortit indemne.

Les événements tragiques se multipliaient.

Avant que le Tout Paris eût abandonné la capitale pour la vie de château et la chasse à courre, la terrible nouvelle nous parvint de l'assassinat de l'Impératrice Elisabeth d'Autriche. Le récit détaillé nous en fut donné par Sarah Bernhardt qui se trouvait à Genève au moment du crime, peu de temps avant son retour à Paris. Quelle mauvaise étoile menait la destinée des Habsbourg? L'histoire de cette famille dépasse en horreur celle de la tragédie grecque. Et en 1898, le drame ne faisait que commencer.

D'autre part, la terreur régnait à Paris, les anarchistes et leurs complots occupaient la première place dans les journaux, reléguant au second plan les nouvelles Hispano-Américaines, et au troisième, les rumeurs d'une guerre au Transvaal. Quoi d'étonnant à ce que l'Hôtel Ritz fût gardé comme une forteresse quand les grands-ducs y séjournaient?...

☆

Pendant l'été de 1899, nous reçûmes nombre de ces hôtes princiers et les suites d'appartements royaux ne désespèrent pas. Le grand-duc Paul Alexandrovitch y passa plusieurs semaines ainsi que le grand-duc Wladimir. Le grand-duc Michel et la comtesse Torby descendus chez des amis à Paris figuraient constamment sur la liste des invités aux dîners, thés, bals donnés par l'aristocratie parisienne dans les spacieux salons du Ritz sous la direction d'un personnel habile et dévoué.

Dans mon livre de souvenirs je retrouvai une coupure du New-York Herald datée du 22 novembre 1899, décrivant ces réceptions:

(A suivre)



# L'Etat veut vous aider, vigneron !

Depuis la conférence de presse donnée lundi par les membres du Conseil d'Etat et dont nous avons abondamment parlé dans notre dernier numéro, les journaux de Suisse romande, dans leur ensemble, ont adouci leurs propos, hier encore acides, contre notre Gouvernement.

Un courant favorable à la vérité s'est donc emparé de la presse en général. Nous nous en réjouissons. Nous nous en réjouissons pour les vigneron. Nous nous en réjouissons pour le canton ensuite.

Il n'est plus question pour nous de revenir sur la chronologie de cette pénible affaire. Elle a été dure pour tous, croyez-le bien. Pour ceux, d'abord, qui ont dû agir contre leur cœur. La loi est la loi... Que pouvait faire l'Etat sinon d'obéir ?

Si les vigneron fauifs avaient obéi, eux, en tout premier lieu, tout cela ne serait pas arrivé ! La phrase est brutale. Les gens qui ont vu leurs vignes mourir sous la morsure du débroussaillant m'en voudront de l'avoir prononcée. Je le devais pourtant, pour être sincère envers moi-même. Mais qu'ils se demandent bien, seuls avec eux-mêmes, si j'ai tort ou raison.

Depuis tout petits, nous avons été habitués à être punis pour avoir désobéi. Nous punissons encore la désobéissance. Et nous ne cessons de le faire. Alors... Soyons logiques envers nous-mêmes, envers les autres : ceux qui nous regardent et nous jugent. Laissons couler le fiel d'une certaine presse avide de sensations qui, elle, croyez-le, se moque de nos problèmes, occupée qu'elle en est à jauger sa propre bourse.

Lundi après-midi, notre Gouvernement a donné une grande preuve de compréhension. Il a été humain car les magistrats qu'ils étaient hier, dans cette affaire, sont devenus des hommes, aujourd'hui. La loi étant respectée, ils n'ont songé qu'à vous, ne craignant pas de montrer aux journalistes leur tristesse, leur peine. Leur premier souci — ils en ont fait un devoir — a été de vous aider. Ils savent que le sort qui s'est abattu sur vous ne doit pas être catastrophique. Ils ont compris que, destruction faite par la force des choses, l'heure est venue de reconstruire. Et ils songent déjà à vous procurer une partie des moyens nécessaires à cette reconstruction.

## A preuve :

Tout en constatant que les mesures qu'il a ordonnées pour la destruction des vignes plantées contrairement aux dispositions de l'arrêté fédéral du 6-6-1958 lui ont été imposées par l'obligation qu'il avait d'assurer le respect dû à la loi et de sauvegarder les intérêts majeurs du vignoble valaisan.

LE CONSEIL D'ETAT.  
Considérant que ces mesures frappent de façon particulièrement douloureuse les vigneron pour lesquels les vignes en question constituent un élément important du revenu familial ;  
Considérant que, le respect de la loi n'étant plus en cause, il apparaît indiqué d'étudier pour ces cas des moyens propres à atténuer dans leurs conséquences économiques les rigueurs de l'action que le Gouvernement a dû ordonner.

DECIDE :  
Le département de l'intérieur est invité à étudier, dans le sens des considérations ci-dessus, une intervention de l'Etat en faveur des vigneron touchés par les mesures ordonnées par le Conseil d'Etat.

Nous le savons tous, il ne faut pas que vous souffriez trop financièrement de cette situation. Il faut que nous nous comprenions car ce n'est pas un esprit démagogique qui facilitera les choses.

On ne pourra guère prospérer avant qu'un climat de confiance ne revienne souffler entre l'Etat et vous.

Avez-vous songé, une minute seulement,

que ces magistrats que vous blâmez sont peut-être autant que vous touchés par le malheur qui vous frappe. Celui qui doit punir contre son cœur, de quel lot de misères ne se charge-t-il pas !

On a réfléchi, des jours et des jours, au Palais du Gouvernement. Le cœur et le devoir se sont opposés pendant des heures et des heures. Il fallait quand même... On leur a imposé cet « arrachage » des vignes comme on impose un médicament dégoûtant. La pilule a été indigeste et pour les uns et pour les autres. Mais elle a servi à éclaircir une situation qui s'obscurcissait de plus en plus.

Notre canton ne demande qu'à vous aider, à présent. Il ne pouvait le faire auparavant, sans trahir sa conscience.

Le temps est net, aujourd'hui. Et ce n'est pas trop tôt ! Ces quelques hectares de vignes se multiplieront demain. Toute lutte toute querelle, tout différend n'aboutiront qu'à des pertes de temps et à un accroissement de soucis.

Soyons constructifs. Et l'on reconstruira !

## Tesis de natation

Chaque année, des milliers de personnes passent les tests I (200 m.), II (300 m.) et III (500 m.), obtenant ainsi un bel insigne en étoffe de couleur et un joli brevet. L'année dernière, le cadet du Test I avait six ans, l'aîné en comptait septante ! Le Nestor du Test II habitait à Couvet, dans le Val-de-Travers. C'est-à-dire que la natation se pratique à tout âge. Pour obtenir un test, s'adresser au garde-bain, à un instituteur, au président de la société qui sont habilités à le faire passer s'ils s'informent à l'Interassociation pour la Natation, case postale 158, Zurich 25.

## Le lac de Montorge rend le corps du petit Bonvin

SION (FAV). — Hier matin vers 6 h. M. Margulisch aperçut le corps de la malheureuse petite victime du naufrage du lac de Montorge, qui n'avait pas été retrouvée malgré toutes les recherches entreprises.  
Nous réitérons à la famille de la malheureuse petite victime, l'assurance de notre plus vive sympathie.

## Première audition des élèves du Conservatoire

Un public nombreux se pressait hier soir dans les salons de l'Hôtel de la Paix pour assister à la première audition des élèves du Conservatoire cantonal de musique de Sion. Ce fut une belle soirée, tout empreinte du charme de la musique.

Les jeunes élèves de la classe de Mme Moreillon se produisirent tout d'abord. On remarqua dans chaque exécution l'application et la volonté de bien faire. Certains morceaux assez faciles et d'autres plus ardu permirent de constater les progrès qu'il, d'année en année, se font jour chez ces musiciens en herbe, talentueux pour la plupart.

Dans la classe de violon de Mlle Pfeifferli, on remarqua tout particulièrement Dominique Nanchen, dans une Gavotte de Telemann, et Michel Halenbarter qui sut interpréter avec une grande délicatesse un minuetto de Tartini.

Les élèves de M. Perrin se produisirent ensuite. Après l'exécution d'un concerto de Mozart par Myriam Burrus, Béatrice Sprenger joua un autre concerto du même compositeur. Le jeu dépourvu, sensible et plein de charme de cette jeune pianiste conquit les auditeurs. Pierre Aegerter, qui lui succéda, recueillit le même succès dans une sonate de Beethoven. Christiane Gschwend interpréta ensuite, pour la plus grande joie de tous, l'unique morceau de Bach de cette soirée : une toccata et fugue en mi mineur.

Les élèves de guitare de M. Grand, Guy Baumgartner et R.M. Bellwald, jouèrent tour à tour des adaptations de leur professeur, la seconde s'accompagnant à la guitare dans une chanson célèbre : La prairie.

Deux nocturnes de Chopin, interprétés par deux élèves de M. Béguelin, Maurice de Preux et M.-M. Perruchoud, mirent un point final à la soirée, fort agréable dans l'ensemble.

La seconde audition des élèves du Conservatoire, dirigé par Georges Haenni, aura lieu jeudi prochain à 20 h. 15.  
J.-Y. D.

## Fraises

QUANTITES EXPEDIEES DU 28 MAI AU 3 JUIN 1961

Totaux : fraises, 144 828 ; asperges, 13 808 ; choux-fleurs, 7 470.

Prévisions (semaine du 4 au 10 juin 1961) : fraises, 803 000 ; asperges, 15 000 ; choux-fleurs, 80 000.

## OBSERVATIONS

Dans les fraisières, par suite de la persistance du froid, la récolte a démarré moins rapidement que prévu. On signale également une dangereuse attaque de pourriture qui pourrait causer de lourdes pertes si la chaleur ne vient pas la stopper.

Les choux-fleurs pâtissent aussi du froid. Avec un peu de soleil, les grandes expéditions commencent à s'effectuer.

La campagne des asperges est la plus décevante que nous ayons connue depuis très longtemps.

## CONCOURS DE PIECES EN UN ACTE

A l'occasion du 20e anniversaire de sa fondation, la Société romande des auteurs dramatiques (SRAD), avec l'appui de la Radio romande (studios de Lausanne et de Genève), organise un concours de pièces en un acte ouvert à tous les auteurs dramatiques fixés en Suisse romande et doté de 2.250 francs de prix.

### REGLEMENT.

1. Les pièces doivent être inédites. Les adaptations ou traductions sont exclues. Tous les genres sont admis.
2. La pièce doit avoir une durée de 30 minutes au minimum et de 50 des personnages est limité à 10.
3. Les textes seront envoyés sous pseudonyme et accompagnés d'une enveloppe fermée contenant l'indication du nom et de l'adresse de l'auteur et sur laquelle seront indiqués le titre de l'œuvre et le pseudonyme choisi.
4. Les textes dactylographiés en triple exemplaire doivent parvenir avant le premier décembre 1961 à l'adresse suivante : M. Jean-Bard, président de la Société romande des auteurs dramatiques, 16, boulevard des minutes au maximum. Le nombre Tranchées à Genève.
5. Les auteurs s'engagent à ne pas faire représenter leurs œuvres avant la proclamation du résultat du concours.
6. Les pièces seront examinées par un jury de 5 membres choisis par la

S.R.A.D. et par la Radio romande.

7. Les prix seront décernés en mai 1962 au plus tard.
8. Les pièces primées seront diffusées (après adaptation radiophonique éventuelle) par l'un ou l'autre des deux studios romands. Ces diffusions donneront lieu au versement des droits d'auteur habituels.
9. La somme de 2.250 francs (dont 750 sont offerts par la S.R.A.D., 750 par Radio-Genève et 750 par Radio-Lausanne) sera répartie comme suit :  
Premier prix : 1.000 francs  
Deuxième prix : 750 francs  
Troisième prix : 500 francs
10. Le résultat du concours sera publié par la presse et par la radio. Si la qualité des œuvres présentées est jugée insuffisante, le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix.

## La Bâloise-Accidents,

Les comptes pour l'exercice 1960 accusent un bénéfice de Fr. 626 056.— (en 1959 Fr. 627 138.—). Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale, prévue pour le 23 juin 1961, de fixer un dividende inchangé aux actionnaires à 8 % du capital versé, ce qui absorbe un montant de Fr. 400 000, ainsi que d'attribuer Fr. 100 000.— au fonds de réserve et Fr. 106 500.— à la réserve spéciale. Le conseil d'administration a décidé, sur la base du paragraphe 9 des statuts, de demander le paiement d'un quart du capital-actions non versé au 31 juillet 1961.

## Que chanterons-nous dimanche ?

### LA FETE DU SACRE-CŒUR

Il faut remonter chez sainte Gertrude et sainte Mechtilde pour trouver l'origine de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Mais c'est seulement au XVIIe siècle, après les apparitions de Notre-Seigneur à une religieuse de Paray-le-Monial, sainte Marguerite-Marie, que ce culte se répandit. L'office fut composé par saint Jean Eudes en 1670 et la fête fut approuvée au siècle suivant par Clément XIII. Pie IX l'étendit à toute l'Eglise en 1856.

Au cours des siècles précédents, diverses hérésies avaient mis au premier plan l'aspect intellectuel de la Révélation, le problème des vérités à croire. Le culte du Sacré-Cœur vint renouveler l'aspect affectif du christianisme, basé sur l'amour du Christ pour les hommes, source et exemple vivant de la charité qui doit nous unir à Dieu et à tous nos frères.

Les maîtres de chapelle s'entendent avec leur curé pour éviter toute confusion. En effet, la solennité extérieure est normalement renvoyée au dimanche, mais la fête est quelquefois célébrée le vendredi avec assez d'ampleur pour laisser la place, le surlendemain, à l'office du IIIe dimanche après la Pentecôte.

### LE CHANT GREGORIEN MODERNE

Reconnaissons franchement que l'Introït de la Fête du Sacré-Cœur est, par sa musique, une pièce banale, l'une des moins intéressantes du répertoire. Il y règne quelque chose d'artificialité et d'inauthentique, évident pour ceux qui savent apprécier les vraies mélodies grégoriennes. Les fêtes modernes ont souvent le triste privilège des compositions ternes ou des mauvaises adaptations.

On voulut être plus prudent avec l'Offertoire, adaptant simplement celui du deuxième dimanche de la Passion. Mais comme sa dernière partie est directement liée au récit évangélique, on l'a supprimée à la Fête du Sacré-Cœur, transformant légèrement la fin de la troisième phrase pour lui donner une cadence de 8e mode.

C'est également une cadence sur sol qui surprend dans la Communion, car cette note finale est précédée de 4 repos rythmiques sur le la.

L'Alleluia du Sacré-Cœur rachète heureusement la pauvreté de l'Introït. La mélodie se développe avec beaucoup d'ampleur, et même avec une chaleur expressive peu commune, conforme à

l'esprit de la fête. Prévenons toutefois des erreurs en notant que l'enchaînement des deux mots « humilis corde » est un peu maladroit. On évitera en maints endroits d'alourdir la note longue culminante (finale de « super » et de « mitis », syllabe accentuée de « quia », de « humilis » et de « corde » et les nombreuses longues placées dans l'aigu des diverses vocalises).

### LE IIIe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

Nous formulerons encore quelques brèves remarques concernant le propre du dimanche (indiqué dans les paroissiens comme « dimanche dans l'octave du Sacré-Cœur »), à l'intention des paroissiens qui célèbrent la fête le vendredi.

L'Introït en est assez facile, car il contient plusieurs passages classiques. Il faut soigner pourtant la justesse du mot « mei », facilement troublée par la quinte diminuée : nous n'oserions d'ailleurs pas nous porter garant de l'authenticité du mi, dérivé probablement d'un ré original.

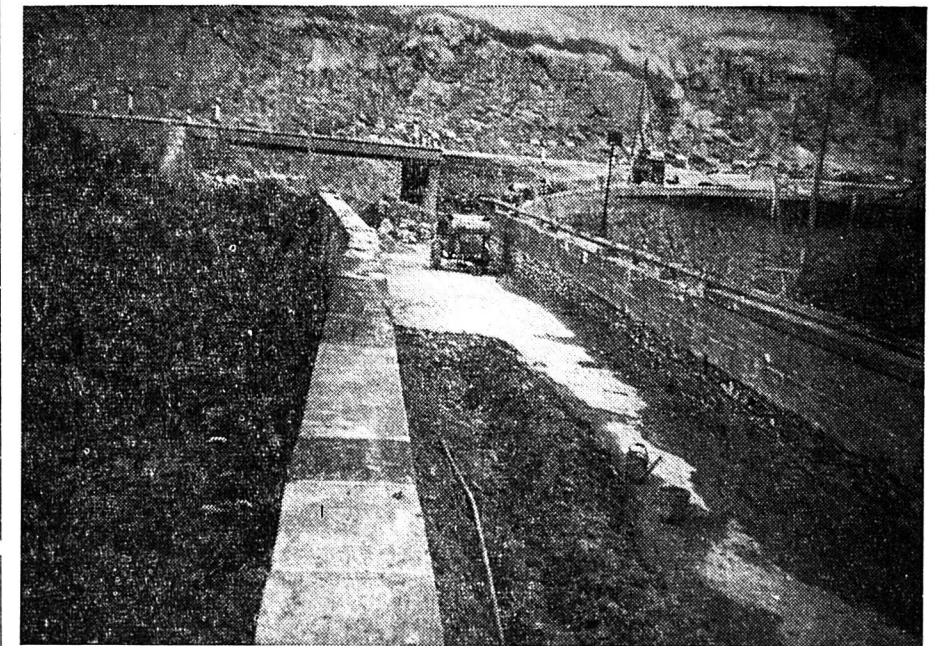
On étudiera soigneusement l'Alleluia, peu connu. Il ne faut pas traiter comme des sortes d'échos les reprises grégoriennes. Nous écrivions déjà cela il y a quelques mois à propos d'une autre pièce. Nous en trouvons ici la preuve : la troisième incise de la vocalise reprend la deuxième, mais pour la développer en longueur et l'amplifier en hauteur.

L'Offertoire nous montre une mélodie du 3e mode bien conservée : le si, véritable teneur modale, est respecté. Réjouissons-nous de cette rare fidélité, mais n'oublions pas qu'elle entraîne une double difficulté pour des chanteurs habitués aux multiples do de la plupart des pièces de ce mode : ils éprouveront la tentation de passer du si au do, et ils seront peut-être gênés par certaines relations fa-si. Mais le passage le plus délicat est incontestablement la fin de la troisième phrase. Le début du membre « qui habitait in Sion » affirme par trois fois sol et do comme notes d'appuis. On se croit bien installé dans le 3e mode quand, brusquement, le dernier mot opère une chute sur le fa.

Quoique moins dangereuse, une difficulté analogue apparaît à la fin de la Communion. Le reste de cette pièce, évolue dans la zone du protus plagal, et la cadence affirme nettement le 5e mode par la descente do-la-fa. Beaucoup de surprises pour nos oreilles habituées aux modulations bien préparées de l'harmonie traditionnelle !

M. V.

## Transformation de l'entrée de St-Maurice



Notre photo montre l'ancien pont dans un drôle d'état, ce n'est que provisoire. Dans quelque temps, il aura retrouvé tout son charme. A l'arrière-plan, on distingue le nouveau pont construit dans le cadre de ces gigantesques travaux. (Photo P. Anchisi)

ST-MAURICE (FAV) — Dans le cadre des travaux de l'aménagement de la route Brigue - Lausanne, d'immenses travaux sont entrepris à l'entrée de St-Maurice. Actuellement, le tronçon de route prolongeant le magnifique pont de béton construit il y a quelques années est pratiquement terminé. Actuellement, des ouvriers sont occupés à aménager l'ancien pont qui donnait accès à la ville et au Bas-Valais. Des bruits laissaient entendre que ce pont serait détruit. Il n'en est rien. L'Etat du Valais, soucieux de garder un certain cachet partout où cela est possible, saura certainement combiner les exigences du progrès avec celle de l'histoire.



# A travers le pays valaisan

# Un tunnel entre l'Oberland et le Valais

## CINEMAS

### Martigny - Etoile

Jusqu'à dimanche 11 - 18 ans rév.  
Elisabeth Taylor et Eddie Fisher dans  
**VENUS AU VISON**  
Un drame passionnel... réaliste...  
CinémaScope - Couleurs

### Martigny - Corso

Jusqu'à dimanche 11 - 16 ans rév.  
Un grand film d'aventures  
**LES AMOURS D'HERCULE**  
avec Jayne Mansfield  
CinémaScope - Couleurs

### Saxon - Rex

Jeudi 8 - 16 ans rév.  
Johnny Weissmuller dans  
**TARZAN A NEW-YORK**  
Dès vendredi 9 - 16 ans rév.  
Le film que vous devez voir  
**MEIN KAMPF**

### Fully - Ciné Michel

Mercredi 7 - 16 ans rév.  
Des aventures et du rire...  
**TARZAN A NEW-YORK**  
Dès vendredi 9 - 16 ans rév.  
Un spectacle colossal  
Scope - Couleurs  
**DAVID ET GOLIATH**

## Sierre et le Haut-Valais

### Bel anniversaire

GAMSEN (Tr). — Dernièrement une agréable soirée a réuni les autorités religieuses et civiles pour fêter les 25 ans de service de M. Wyer Emile, instituteur, qui a toujours professé comme tel dans le petit hameau de Gamsen, très connu pour son industrie. Plusieurs personnalités ont tenu à féliciter comme il se doit l'heureux jubilaire pour ses bons et loyaux services. Nous tenons à lui témoigner également toute notre reconnaissance.

### Le nouveau vice-juge de Chandolin

CHANDOLIN (FAV). — On se souvient que durant l'hiver dernier, une terrible avalanche avait emporté M. Léon Zufferey, vice-juge de la commune de Chandolin. Afin de le remplacer, il a été fait appel à M. René Pierre Bille, le célèbre explorateur de la faune alpestre. Toutes nos félicitations.

### Séance

### du Conseil communal

BRIGUE (Tr). — Lors de sa dernière séance, le conseil communal a pris connaissance des plans se rapportant à la correction qu'il y aura lieu d'apporter à la rue de la Furka. Un nouveau trottoir longeant le bâtiment Escher sera également construit.

Le conseil a ensuite étudié le devis présenté par un architecte concernant l'ameublement des pièces du château rénové et réservées aux différents offices de la commune. Ce devis s'élève à 85.000 frs. Comme ce montant dépasse de 10.000 frs la somme prévue à cet effet, les responsables de la commune espèrent pouvoir économiser cet argent dans d'autres postes afin d'éviter une nouvelle demande de crédit lors de la prochaine assemblée primaire qui aura lieu le 21 juin prochain. A cette occasion, les citoyens sont avertis que les comptes pour 1960 ainsi que le budget pour 1961 leur seront distribués dans le courant de cette semaine encore.

(LAUTERBRUNNEN) — Des assemblées publiques fort animées ont eu lieu au début de juin à Lauterbrunnen et Muerren.

A Lauterbrunnen, M. Edwin Bisegger, de Stechelberg, a pris la parole au nom d'un « comité d'action pour le tunnel du Breithorn ». L'orateur a fait état de la prochaine construction de la double voie sur la ligne du Lötschberg et de l'absence de routes alpines hivernales entre l'Oberland bernois et le Valais. Il y a 70 ans déjà, on s'est occupé à Interlaken et environs de la construction d'une « ligne du Breithorn » entre Lauterbrunnen et Viège. Ce projet n'a pas été retenu en face de celui de la ligne du Lötschberg. Aujourd'hui, la construction d'un tunnel ferroviaire et routier combiné, d'environ 25 km. de long

entre Stechelberg (920 m. s. mer) et Brigue (680 m. s. mer) doit être envisagée. L'importance stratégique d'une telle percée est évidente : vulnérabilité moindre d'une ligne normale d'Interlaken — prolongement du BLS — à travers la vallée de Lauterbrunnen, vers Brigue. La route de la rive gauche du lac de Brienz pourrait être liée, dans le cadre de la construction des routes nationales, directement à la route du Simplon par une route de 45 km. ouverte également en hiver. La réalisation de la route du Gruenberg entre Interlaken et Willisau s'imposerait par la construction du tunnel du Breithorn, Willisau constituant le point de jonction le plus important des routes suisses entre l'est et l'ouest d'une part, et entre le nord et le sud d'autre part.

Le président de la commune de Lauterbrunnen, M. F. Schneider, a dirigé la discussion au cours de laquelle des réserves ont été exprimées au sujet d'une transformation de l'actuelle voie étroite du BOB en une ligne de transit internationale. Il s'agira de gagner le BLS au projet d'une percée du Breithorn afin de réaliser dès le début un partage raisonnable du trafic. La métropole touristique de l'Oberland bernois ne disposant ni d'un aéroport ni de liaisons TEE, les cols (Susten et Grimsel) n'étant ouverts à la circulation sans restrictions qu'à la mi-juin, une liaison directe vers le sud à travers le Breithorn présentait les plus gros avantages.

### La croisée dangereuse

SIERRE (Bl). — Hier dans la journée, une collision est survenue à la croisée route d'Anniviers route cantonale, entre une voiture conduite par M. Bernard Milliuf, de Venthône et un autre véhicule portant plaques valaisannes. La voiture de M. Milliuf, à la suite du choc s'est retrouvée les quatre roues en l'air.

Par une chance extraordinaire, on ne déplore pas de blessés. En revanche, les dégâts matériels sont très élevés.

# La route du Simplon coupée près de Loèche

## Une masse de terrain en mouvement emporte le pont de l'Illgraben



Cette immense masse de terre jaune a été transportée par l'illgraben, ce petit ruisseau qui paraît insignifiant lorsque le temps est sec.

LOECHE (FAV). — Vers 3 heures hier matin, ce qu'on craignait depuis quelques jours est arrivé. Une masse de terrain que l'on évalue à quelques centaines de milliers de mètres cubes s'est mise en mouvement à la suite de l'orage qui a éclaté dans la nuit de lundi à mardi. Remplissant rapidement le vallon du ruisseau, cette masse s'est

appuyée sur les travées du pont et les a fait éclater. Les énormes poutres d'acier de la charpente ont été tordues comme des fétus de paille et projetées en contrebas.

La masse boueuse a submergé la route cantonale, interdisant tout trafic.

Les lignes téléphoniques ont été arrachées.

### COMMENT S'EST PRODUIT CETTE CATASTROPHE ?

Le ruisseau de l'illgraben n'a qu'un mince filet d'eau par temps sec. Dès qu'il pleut, il enfle démesurément et charrie alors des quantités invraisemblables de pierres et de boue.

Cette année, à plusieurs reprises, les services de sécurité avaient été alertés à la suite des brusques offensives du ruisseau. Chaque fois le pire avait été évité.

Malheureusement, à chaque coup il restait un peu moins de place pour la coulée suivante.

Jeudi dernier, il y avait à peine un mètre d'espace entre la masse de terre qui s'était accumulée et le tablier du pont, sur lequel passe la route cantonale.

Dans la nuit de lundi à mardi, la masse se mit en mouvement et ne tarda pas à combler cet espace.

Continuant à descendre, la boue s'appuya contre le pont et finalement l'emporta.

### ET MAINTENANT ?

La route étant coupée, il a fallu détourner le trafic par Salquenen, Varone, Rumelung, Loèche-Ville. Cependant, étant donné l'étroitesse de cette route, longue de 12 km environ, seules les petites voitures peuvent l'emprunter.

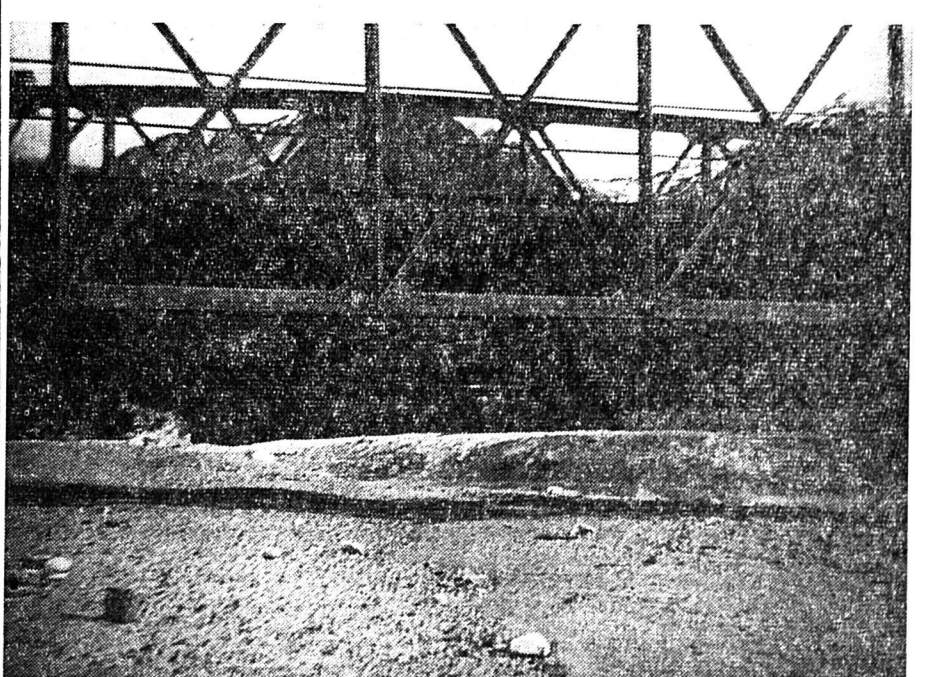
Tout le trafic lourd est interrompu avec le Haut-Valais.

Afin d'éviter des encombrements la police cantonale a dû instituer un système de sens unique. Les heures paires sont pour le trafic à destination du Haut-Valais et les heures impaires pour le trafic à destination du Valais central. Seuls les véhicules ayant une largeur maximum de 1,80 m. peuvent emprunter ce parcours.

Il faudra plusieurs jours de travail pour rétablir la circulation.

De nombreux autocars de touristes, venant de l'étranger, sont dans l'impossibilité de continuer leur route et doivent revenir en arrière.

Il est très difficile pour l'instant d'évaluer le montant des dégâts. Cependant, il semble que l'on puisse les évaluer à plusieurs centaines de milliers de francs.



Notre photo montre bien le peu de place qu'il restait ces jours passés, entre la masse de terre et le tablier du pont.

### Promenade d'école

BRIGUE (Tr). — C'est Locarno qui a été choisi cette année comme but de promenade des enfants de nos écoles. Partis de bonne heure le matin, les promeneurs se sont embarqués dans un train spécial des CFF qui les a conduit jusqu'à Domodossola. De là, les nouvelles voitures du Centovalli, portant le nom bien de chez nous de Lemano, les ont transportés en rien de temps à travers les romantiques vallées jusque dans la sympathique station de Locarno. De cette ville, nos enfants ont fait encore un saut jusqu'à la chapelle de la Madonna del Sasso, sanctuaire prisé par de nombreux fiancés à l'occasion de leur mariage.

Le soir, nos touristes, heureux d'avoir passé une journée inoubliable, ont été reçus à la gare par la fanfare qui les a amenés sur la place des écoles où eut lieu la dislocation. Nous nous devons de remercier tous les responsables de cette magnifique journée qui se sont dévoués sans compter afin que nos enfants puissent bénéficier au maximum de cette belle promenade.

# Le Conseil national a voté l'ouverture d'un crédit de 60 millions en faveur des pays sous-développés

Mardi matin, le Conseil national s'est penché, longuement sur l'ouverture d'un crédit de 60 millions de francs en faveur de la coopération technique de la Suisse avec les pays en voie de développement.

Selon l'avis de la commission, cette somme devrait suffire pour une période d'environ 3 ans, ce qui permettra de verser aux pays sous-développés environ 20 millions annuellement. En outre, 8 millions de francs seront sortis de ce crédit, chaque année, et affectés au programme élargi et au fonds spécial des Nations Unies.

A ce propos, M. Weber (socialiste de Berne) a présenté un postulat demandant la création d'un service chargé notamment de coordonner les différentes œuvres et d'échanger des expériences, postulat qui a été accepté par M. Max Petitpierre.

Tous les orateurs qui se sont prononcés, ensuite, sur cet objet ont vivement approuvé le projet du Conseil fédéral.

M. Max Petitpierre, enfin, a défendu avec beaucoup de pertinence, le texte proposé par le Gouvernement fédéral et a rendu notamment un vibrant et mérité hommage à l'activité des missions catholiques et protes-

tantes qui ont elles aussi fait beaucoup, à côté de leur activité traditionnelle, pour le développement technique des régions dont elles se sont occupées.

Finalement, le projet du Conseil fédéral a été adopté à l'unanimité des 122 votants.

Le Conseil national a ensuite renouvelé pour un demi-siècle, soit jusqu'en l'an 2011 la concession du funiculaire Glion-Territet et celle du régional du Val de Travers.

En fin de séance, la Chambre a été saisie d'un rapport concernant les comptes et la gestion des CFF pour 1960. Cet exercice a été le meilleur depuis le début de l'activité des Chemins de fer fédéraux, puisque le bénéfice net réalisé a été de 31,4 millions de francs. Les débats reprendront sur cette matière, mercredi matin.

Quant au Conseil des Etats, il s'est tout spécialement attaché à l'étude du budget de la région des alcools pour l'exercice 1961-1962, lequel prévoit un bénéfice de l'ordre de plus de 28 millions de francs. Ce budget a été accepté par 32 voix sans aucune opposition.

Il appartient, ensuite à M. Meier

(PAB) de Zurich) de rapporter sur une motion du Conseil national visant à intensifier la lutte contre la fraude fiscale. A l'unanimité, la Chambre a accepté cette motion qui a été ainsi transmise au Conseil fédéral, qui va pouvoir dès lors légiférer d'une façon efficace dans cette délicate matière.

En fin de séance, M. Clavadetscher, rad. de Lucerne a développé une motion concernant la réglementation générale du marché du bétail. M. Wahlen, Président de la Confédération, déclara alors en substance qu'il était d'accord de prendre les mesures nécessaires en vue, notamment, d'une meilleure répartition des activités agricoles entre les entreprises de la plaine et celles de la montagne.

Le Conseil des Etats a encore abordé l'examen de la gestion du Conseil fédéral pour l'année 1960. Les chapitres consacrés à l'administration générale et au département militaire fédéral ont été approuvés sans opposition.

Le Conseil des Etats poursuivra aujourd'hui, l'examen de cette gestion.

Ant.



# A travers le pays valaisan

## En bavardant avec Cilette Faust



Assis depuis quelques minutes dans un restaurant, j'essaie de m'imaginer Cilette Faust.  
Grande ? Petite ?  
Soudain, elle entre en coup de vent, installée, pareille à une libellule se posant sur un brin d'herbe.  
— Je m'excuse, je suis un peu en retard. Que désirez-vous savoir ?  
— Sous quelle forme se présente votre nouveau spectacle ?  
— Depuis deux ans, je n'ai donné que des représentations de danses classiques. Or, cette année, j'ai décidé de bouleverser un peu le thème habituel de faire une large place à la danse moderne. Valses anglaises, cha-cha-cha, slow.

— C'est une expérience que je veux tenter. Car voyez-vous, les jeunes, garçons et filles, sont beaucoup plus enclins à danser du moderne que du classique. J'estime donc qu'il est préférable de laisser leur penchant naturel s'extérioriser.  
— Quels seront les thèmes de vos ballets ?  
— Pour Sierre, ce sera « Les poutres de Peynet », « Alice au Pays des merveilles » et « Coppélia », un grand ballet romantique en quatre actes.  
— Et à Sion ?

— A Sion, le premier ballet s'intitule « La rose et le rossignol », d'après Oscar Wilde. Il retrace l'histoire d'un rossignol qui tombe amoureux d'une magnifique rose blanche. Cette dernière veut à se donner à lui, pour autant qu'il arrive à la transformer en rose éternelle. Le pauvre s'épuise à trouver une formule, et n'y réussissant pas, il se donne la mort avec une épine de rosier.  
— Le second ballet s'intitule « Atout », le thème en est de Robert Clivier.

### ON NOUS ECRIT :

Décidément, la bêtise est largement répandue dans le monde, et les gueules sont plus écoutées que la voix de la raison.

Ceux-là mêmes qui ont violé la loi ne se réunissent en public et se donnent des airs de martyrs ; des journalistes étrangers au Valais, qui continuent à considérer notre canton comme une cour des miracles, réserve inépuisable de nouvelles à sensation, se perdent sous couleur d'information, de donner de toute cette affaire une version absolument unilatérale et déformée.

Il est évidemment plus facile d'assister à une réunion de « protestataires » et d'en rapporter les outrances, que de prendre la peine de refléter l'opinion de tous les éléments d'un Canton, de rechercher à la faute de qui est due la situation qu'il a fallu dénouer violemment. Notre presse nous a habitués à plus de raisonnement et de sincérité d'impartialité : est-elle en train de se laisser gagner par l'amour de la sensation et des gros titres ?

Les injures ne sont pas épargnées aux hommes comme Geiger et Marzoni, par écrits et par téléphones. En outre, ce fait inconcevable de voir des hommes qui ont tiré des coups de feu n'ont pas été, le jour même, l'objet d'une enquête et d'une arrestation, et qu'ils peuvent, à loisir organiser leur défense et essayer de démentir les faits !

Heureusement que l'opinion des honnêtes gens, de ceux qui pensent juste, et qui n'ont pas l'idée de tenir des assemblées de protestation contre l'impudence, se manifeste néanmoins.

En voici un exemple dans la lettre

vaz, journaliste de Sierre.  
— Oh ! oh !  
— Ce ballet est entièrement d'inspiration moderne. Je ne sais pas comment le public l'acceptera. Je vous avoue que je suis un petit peu anxieuse.  
— Le trac habituel. Tous les grands artistes le connaissent.

— Je sais. Je crois aussi que la fatigue y est pour quelque chose.

Un spectacle de ce genre nécessite la préparation de 700 costumes.

— Je crois qu'un danseur étoile se produira également ?

— En effet ! Inda Pardina, qui fut, durant de longues années, danseur étoile des ballets du regretté marquis de Cuevas, a accepté de danser au cours de ces représentations.

— Est-ce tout ?

— Non ! il y aura aussi un ballet dont le texte est de M. Maurice Zermatten.

— Bravo ! je vous souhaite plein succès.

— Merci ! vous êtes gentil ! Je me sauve car j'ai la répétition qui m'attend.

Elle repart comme elle est venue, légère, gracieuse, presque aérienne. Aura-t-elle le succès qu'elle mérite ?

C'est au public valaisan de donner la réponse.

P. Anchisi.

## Les enfants des écoles en promenade

SION (FAV). — Hier était jour de fête pour les jeunes écoliers de Sion. Accompagnés des Sœurs si dévouées, ils se sont rendus en promenade à Montreux. Le ciel s'est montré clément pour nos jeunes écoliers qui ont bénéficié du soleil et pu ainsi admirer la Riviera vaudoise sous son aspect le plus séduisant.

Cette joyeuse cohorte a partout attiré l'attention sur elle, car tous les participants étaient coiffés d'un joli chapeau à plume qui était du plus charmant effet.

Une manière intelligente de faire bien connaître notre région.

## Les nouveaux prêtres de la Province suisse des capucins

SION (FAV) — En cette année 1961, les nouveaux prêtres de la Province suisse des capucins recevront l'ordination sacerdotale en trois endroits différents : dimanche 2 juillet, Mgr von Streng, évêque de Bâle, confèrera le sacerdoce à une partie d'entre eux, au cours d'une cérémonie qui se déroulera en la chapelle des capucins de Soleure ; ce même jour, Mgr Adam, évêque de Sion, présidera une cérémonie d'ordination à Staldenried (Valais) ; et le 16 juin, Mgr Adam confèrera le sacerdoce à un autre candidat de l'ordre des capucins, à la cathédrale de Sion.

Deux diacres recevront l'ordination sacerdotale à Staldenried et y célébreront leur première messe le 9 juillet ; ce sont les Pères Bernold Furrer et Amand Brigger.

Le Père Masséo Baloz aura reçu l'ordination sacerdotale le 18 juin en la cathédrale de Sion ; il dira sa première messe le 2 juillet à Miège (Valais).

## En marge de la catastrophe de l'Ilgraben

(FAV). — Nous apprenons que la direction des chemins de fer fédéraux a établi un système de transbordement par trains entre Sierre et Lœche. Les camions et autocars devant traverser la région actuellement coupée, sont chargés sur wagon et menés de Sierre à Lœche ou vice versa.

## Promenade des enfants de Sierre

SIERRE (FAV) — Hier a eu lieu la promenade annuelle des écoles enfantines de la ville de Sierre.

Le but de la course était Villars où avait lieu le pique-nique tiré des sacs.

A leur retour à Sierre, les enfants des écoles furent accueillis par la musique des jeunes qui les conduisit de la gare à la place des écoles, où eut lieu la dislocation.

## Vignerons touchés par l'arrachage des vignes

Séverin Marc-Evéquoz Jean, Conthey, 1 900 mètres ; Udry François, Conthey, 8 380 ; Sarbach André, Sion, 1 327 ; Moren François & fils, Vétroz, 28 480 ; Bender-Bender René, Fully, 1 000 ; Fellay Bernard, Saxon, 1 530 ; Tornay Charles, hoirie, Saxon, 1 080 ; Dupont Henri & frères, Saxon, 18 828 ; Bruchez Raoul de Léon, Saxon, 18 779 ; Gaillard

Benjamin, Saxon, 30 327 ; Kohli Edgar, Saxon, 2 789 ; Comby André, Saxon, 3 822 ; Rosset Angéline, Saxon, 1 262 ; Oberson Robert, Saxon, 988 ; Schwitler Robert, Saxon, 1 841 ; Gaillard Jean, Saxon, 1 260 ; Dupont Simone, Saxon, 4 092 ; Bruchez Camille, Fully, 3 423 ; Cheseaux Armand, Saillon, 1 614 ; Cheseaux Arthur, Saillon, 1 613 ; Gay Félix, Saillon, 1 626 ; Joris Marcel, Saillon, 300 ; May Marius & Paul, Saillon, 1 800 ; Mayencourt Jacques, Saillon, 1 625 ; Michellod Ephrem, Leytron, 1 627 ; Moulin Gérard, Saillon, 1 632 ; Raymond Charles, Saillon, 1 612 ; Roduit Antoine, Saillon, 1 576 ; Roduit Martial, Saillon, 1 727 ; Roduit Edouard, Saillon, 667 ; Thurre Ernest, Saillon, 1 100 ; Thurre Marcellin, Saillon, 1 644 ; Dussex Léonce de Joseph, Saillon, 1 300 ; Bessard Jean, Saillon, 2 477 ; Coppey Charly, Saillon, 2 507 ; Dupont Robert, Saxon ; Gaillard Marc, Saillon, 2 509 ; Jacquier Francis, Saillon, 2 505 ; Luisier Augustin, Saillon, 300 ; Luisier Marcel, Saillon, 1 255 ; Perrier Etienne, Saxon, 7 538 ; Perrier Roger, Saxon, 2 504 ; Lattion César d'Etienne, Saxon, 667.

que M. Geiger vient de recevoir d'un rédacteur considéré de Zurich, lettre dont voici la traduction :

Que certains journalistes romands en prennent de la graine ! S.

Stäfa, le 5 juin 1961.

Dr. Theodore GUT, Rédacteur de la Zürcherseezeitung

Monsieur Hermann GEIGER, Directeur de l'aérodrome de Sion. Très honoré Monsieur Geiger, Etant donné que vous aurez probablement quelques désagréments en corrélation avec « l'action des vignes », je tiens à vous écrire que je trouve très méritoire de votre part de vous être mis à la disposition du Conseil d'Etat pour une tâche désagréable mais nécessaire.

Il a fallu beaucoup de courage moral pour s'engager ainsi pour le respect du droit.

Si vous pensez combien les autres vignerons, y compris ceux de la Suisse orientale, auraient été ridiculisés par la façon dont un petit nombre aurait pu enfreindre impunément l'ordre établi, il ne vous sera pas trop difficile de vous élever au-dessus de quelques attaques.

Il est très beau de respecter la nature, mais la plus belle nature ne sert à rien si le désordre et l'arbitraire dominent l'Etat.

Les Messieurs qui ont crié « vive Krutschew » devraient aller voir en Russie ce qu'il advient de celui qui plante des vignes au lieu de maïs.

Au surplus, cher Monsieur Geiger, vous avez, avec vos vols de sauvetage, accompli un tout autre travail que vos détracteurs.

Avec parfaite considération.

# Martigny et la région

## Les diplômés du Collège Ste-Marie sur la Côte d'Azur

MARTIGNY (FAV). — Nous apprenons que les nouveaux diplômés du collège Ste-Marie feront leur promenade de fin d'études sur la Côte d'Azur les 20, 21, 22 et 23 juin.

Le voyage s'effectuera en car. Quelques places sont encore disponibles. Aussi, ceux qui désireraient profiter de l'occasion pour faire une belle sortie peuvent s'adresser à M. l'abbé Chetelat, au collège Ste-Marie.

## 7 frères et sœurs = 567 ans

CHAMPERY (Da). — Nous relevons non sans un sentiment de sympathique admiration, les noms de 7 frères et sœurs de Champéry, dont l'ainé, Rémy, porte allègrement ses 86 ans. Viennent ensuite : Hélène, Vve Berra, 84 ans ; Agathe, Vve Rey-Bellet, 82 ; Rosalie, Vve Défago, 81 ; Lucie, 78 ; Marius, 74 et Reine, 72 ans.

Tous sont descendants de Simon Trombert.

Avec joie, nous leur souhaitons de nombreux jours heureux et paisibles.

## Assemblée constitutive d'un club automobile

SAXON (FAV). — De nombreux propriétaires de voitures ont répondu à l'invitation lancée par M. René Diserens, garagiste et agent général d'une marque allemande à Saxon en vue de la formation d'un club réunissant tous les propriétaires de cette marque.

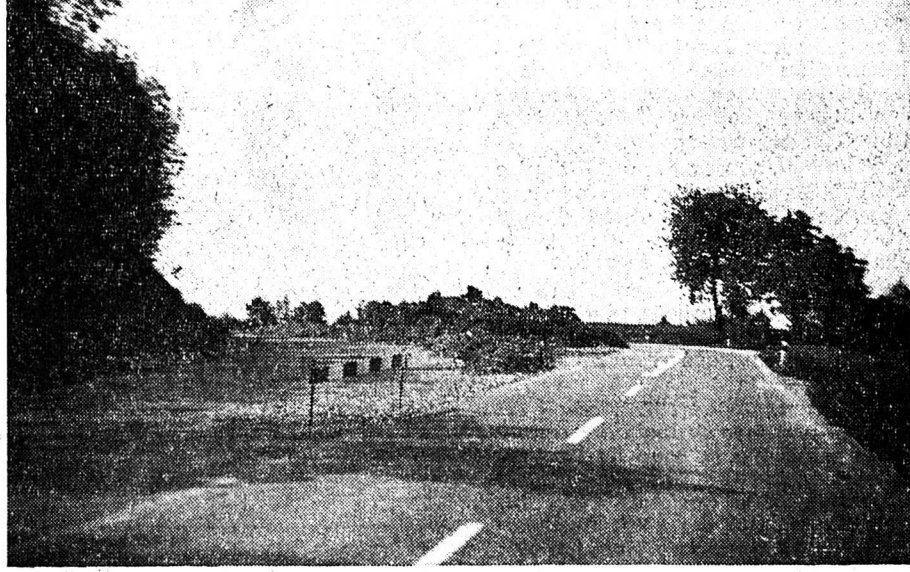
Sous l'experte présidence provisoire de M. Roger Ulrich, décorateur à Martigny, les membres présents purent connaître les différents buts du club : entraide entre tous les membres, organisation de plusieurs rallyes annuels et aussi — pour ne pas oublier les moins favorisés de nos frères — l'organisation d'une sortie automnale pour les vieillards et handicapés.

L'assemblée nomme un comité dont la présidence sera assurée par M. Roger Ulrich.

En un mot, soirée charmante, abondamment arrosée par M. René Diserens de Saxon, à qui vont tous les remerciements des participants.

# De St-Maurice au Lac

## Pour un trafic toujours plus fluide



LES EVOUETTES (FAV). — Afin de rendre nos routes toujours plus roulantes, les autorités du canton du Valais, travaillent sans relâche à améliorer le profil de nos grandes artères.

La route Les Evouettes - Bouveret, est connue des automobilistes, non pour son charme, mais pour ses virages en épiingle à cheveux.

L'un d'eux était spécialement réputé

pour son danger. Celui qui se trouve au sommet de la montée de Port-Valais.

Afin de diminuer les risques d'accidents, le service des routes a procédé à la correction de ce virage à vue masquée. D'ici quelques jours, ce dernier ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

Sur notre cliché, l'ancien et le nouveau virage.

Photo Anchisi.

## Décisions du Conseil communal Séance du 30 mai

Sur le rapport de la commission d'édilité et d'urbanisme, le Conseil prend les décisions suivantes :

1. Il adopte le projet d'élargissement et de correction de la route cantonale allant du Cotterg jusqu'à la limite territoriale de Collombey et de Monthey tel que l'a établi le service des Travaux publics. Ce projet sera transmis au Département des Travaux publics avec prière de lui donner une suite aussi rapide que possible, étant donné l'urgence des travaux à exécuter sur cette artère.

2. Il autorise Mme Vve Adeline Donnet-Descartes à construire une villa en bordure du chemin d'Outre-Viège.

3. Il autorise M. Edouard Riesel à construire une maison d'habitation en bordure de l'Avenue de Bellevue.

Il décide de mettre à l'enquête une demande de M. Etienne Rithner tendant à être autorisé à exploiter un bar à café à l'enseigne de « Bar à café Rafina S.à.r.l. »

Il nomme une commission avec mission d'étudier une demande de la Société Salanfe SA de concession des torrents de la rive droite de la Vièze, de Champéry à Monthey.

Il vote le crédit nécessaire à la remise en état de l'appartement du concierge du Collège.

Il vote le crédit nécessaire à la construction d'une conduite destinée à mener l'eau des sources des fontaines, dûment ozonisée, dans la conduite principale d'eau potable.

Il décide l'engagement par la commune d'apprentis d'administration, à des conditions déterminées.

Il charge la Société de Développement de représenter la commune à l'assemblée générale de l'Union Valaisanne du Tourisme qui se tiendra dans le Val d'Anniviers les 12 et 13 juin prochain.

## Décisions du Conseil communal Séance du 30 mai

Monsieur et Madame François Bonvin-Evéquoz à Sion ;

Madame et Monsieur Michel Revaz-Bonvin et leurs enfants à Martigny ;

Madame et Monsieur Jean Personneni-Bonvin et leurs enfants à Châteauneuf ;

Monsieur Maurice Bonvin à Vevey ;

Monsieur Michel Bonvin à Sion ;

Monsieur et Madame Romain Bonvin à Sion ;

Monsieur Jean Bonvin à Sion ;

Monsieur et Madame Albert Broyon-Bonvin et famille à Sion ;

Monsieur Jean Evéquoz à Conthey ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

André BONVIN

leur cher et regretté fils, frère, neveu, filleul, enlevé tragiquement à leur tendre affection dans sa 11me année.

L'ensevelissement aura lieu à Sion en la paroisse de la Cathédrale le jeudi 8 juin à 11 h.

Départ du convoi mortuaire : rue du Rhône.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



# Le général Bigot a été condamné hier à la même peine que Challe

PARIS (Afp). — L'ex-général Pierre Bigot qui commandait l'aviation en Algérie et s'était rallié au mouvement insurrectionnel de l'ex-général Maurice Challe le 22 avril dernier, a comparu hier après-midi devant le haut tribunal militaire qui siège au Palais de Justice de Paris.

L'accusé, qui est né à Alger, a 52 ans et paraît plus jeune que son âge. Il a revêtu un costume civil gris car il a été destitué par un décret du gouvernement et suspendu provisoirement dans l'ordre national de la Légion d'Honneur.

Il lui est particulièrement reproché d'avoir connu dès le 16 avril — et par l'intermédiaire de l'ex-général Edmond Jouhaud, actuellement en fuite — l'imminence d'un coup de force, d'avoir donné l'ordre d'arrêter un de ses adjoints, le général Fourquet, commandant l'aviation de la zone de Constantine qui refusait de rallier les mutins, et d'avoir commandé d'arrêter par tous les moyens l'avion à bord duquel M. Louis Joxe, ministre d'Etat chargé des affaires algériennes, et le général Jean Olié, chef d'état-major général, effectuaient un voyage d'inspection en Algérie le 22 avril dernier.

Il reconnaît qu'il eut des contacts dès le 16 avril avec l'ex-général Edmond Jouhaud qui lui demanda d'envoyer un avion chercher Maurice Challe à Paris. Après avoir hésité plusieurs jours, il accepta finalement et un appareil militaire français ramena à Alger celui qui devait prendre la tête de l'insurrection.

Pierre Bigot termine son exposé en reconnaissant avoir envoyé un avion à Challe et avoir essayé d'intercepter l'avion à bord duquel se trouvaient M. Louis Joxe et le général Jean Olié pour le faire atterrir à Alger. Par contre il prétend avoir laissé les officiers de son état-major libre de leur choix entre se rallier ou rester fidèle au Gouvernement.

Pendant, ainsi que le relève le président du tribunal, dès le début des journées insurrectionnelles Pierre Bigot se rend à la délégation générale à Alger où sont installés les généraux factieux pour y prendre des ordres. Puis il adresse un message à ses troupes disant notamment : L'autorité appartient maintenant au général Challe. Je vous fais confiance pour maintenir votre cohésion derrière ce chef dont je vous transmets les ordres.

L'on en vient à parler de l'ordre donné par Bigot d'intercepter « par tous les moyens » l'appareil à bord duquel avaient pris place M. Joxe et le général Olié, pour le forcer à se poser.

« Je reconnais avoir donné l'ordre », dit l'inculpé mais il précise que les termes « par tous les moyens » ne signifient pas qu'on ait envisagé d'ouvrir le feu sur l'appareil.

Pierre Bigot ajoute : « J'ai même dit au colonel à qui je donnais cet ordre : ne nous faites pas le coup de Brejnev (président du Soviet suprême de l'URSS dont l'avion, il y a quelques mois, fut l'objet à proximité des côtes algériennes de coups de semonce tirés par des avions de chasse français).

Dès le lundi 24 avril, Bigot se rend compte que « tout ne va pas très bien » dans le camp des insurgés. Il transmet un message à ses troupes, dans lequel il précise que toute action militaire doit être axée sur la lutte contre le FLN.

L'avocat général Paul Gerthoffer prononce, après l'audition des témoins, son réquisitoire. Evitant de refaire l'histoire des événements, il aborde directement les faits reprochés à l'accusé : « Bigot, dit le représentant de l'accusation, a connaissance de l'organisation du mouvement dès le samedi 15 avril. Il accepte, sur la demande de l'ex-général Jouhaud, d'envoyer un avion

chercher Challe à Paris : il ne peut donc nier qu'il ait participé à la préparation de l'insurrection ».

L'avocat général insiste sur la faute grave qu'a commise Bigot en ne rendant pas compte à ses chefs de ce qui se préparait. En conséquence, les faits qui lui sont reprochés ont un double aspect : d'abord intelligence avec les organisateurs du mouvement insurrectionnel puis participation directe et active à l'insurrection.

En ce qui concerne ce second point de l'accusation, l'avocat général indique que Bigot s'est rendu de son propre chef dans les bureaux des généraux félons et qu'il s'est mis à leur demander d'obéir aux insurgés, enfin, il a donné l'ordre d'intercepter « par tous les moyens », la « Caravelle » qui avait à son bord M. Joxe et le général Olié, mesure qui aurait pu être grave de conséquence vu l'énerverment et la passion qui régnaient alors.

L'avocat général se demande ensuite si Pierre Bigot peut bénéficier de circonstances atténuantes de même nature que celles dont a bénéficié Maurice Challe. Il ne le pense pas. Toutefois, sans requérir la mort, il réclame, en raison de la gravité de la faute commise, la peine de détention criminelle à perpétuité.

Me Jacques Isorni, chargé de la défense de l'accusé, évoque, au début de sa plaidoirie, des déclarations du général de Gaulle sur l'Algérie, puis il s'étend longuement sur la Constitution qui prévoit l'intégrité du territoire. « Les départements d'Algérie font partie de la république une et indivisible », dit l'avocat qui rappelle également le caractère inquiet de Bigot, son attachement à la terre où il est né et aux musulmans qu'il a connus sur les bancs de l'école.

L'avocat reprend ensuite tout ce que

## Arrestations au Kivu

ELISABETHVILLE (Reuter). — Le bureau d'information ka'angais annonce mardi que les autorités de Stanleyville auraient fait arrêter cinq ministres du gouvernement de la province du Kivu, à Bukavu, ainsi que les présidents des deux chambres du parlement de la province et quatre Européens. Toutes les personnes arrêtées ont été conduites à Stanleyville, siège du gouvernement pro-lumumbiste de M. Gizenga. Quelques observateurs craignent que les personnes arrêtées ne soient pendues après un procès sommaire.

## En Hongrie, un procès des ecclésiastiques catholiques s'ouvrira mercredi

VIENNE (Reuter). — On annonce officiellement, mardi, à Budapest, que le procès contre un groupe d'ecclésiastiques catholiques s'ouvrira mercredi. Les inculpés, qui sont accusés d'activité hostile à l'Etat, sont au nombre de 13. Parmi eux, se trouvent quelques personnes dont l'arrestation a été annoncée en février. Une déclaration officielle, publiée à l'époque, indiquait que dix « chefs » d'une organisation hostile à l'Etat avaient été arrêtés, parmi lesquels on comptait huit prêtres catholiques-romains, ainsi que l'ancienne comtesse Zichy-Domonkos. Un porte-parole du gouvernement a annoncé mardi que le procès sera public et que les journalistes seront autorisés à suivre les débats.

# Evian: fin de la première phase

« Le sentiment qui se dégage de cette séance, c'est que la période d'examen général des thèses se rapportant à l'autodétermination et aux problèmes qui s'y rattachent touche maintenant à sa fin », tel est le point le plus important de la conférence de presse tenue hier par M. Thibault, le porte-parole de la délégation française, à l'issue d'une séance qui a mis face à face délégués français et FLN durant 2 heures et 35 minutes.

Précision intéressante fournie par le porte-parole français : c'est aujourd'hui déjà que pourrait se terminer cette première phase, aujourd'hui où, dès 10 h. 30, on va se retrouver à l'hôtel du Parc, pour achever l'examen préliminaire des questions posées par la coexistence des communautés. Et c'est à partir de ce moment que pourra commencer la période réelle de pourparlers. Cela

signifie que, selon M. Thibault, on commencera à chercher de « dégager », à partir des thèses mises en présence et exposées par les deux parties, « des perspectives communes ». Plus simplement on cherchera à accommoder des points de vue qui sont entièrement divergents, semble-t-il. Ou, plus crûment encore, on commencera le marchandage, la véritable négociation.

Jusqu'ici, rien ne peut laisser prévoir qu'un accord soit possible. Lorsque la France parle « association », le GPRA répond « indépendance », quand elle dit : « cessez-le-feu », les Algériens réclament « un accord politique d'abord », lorsqu'elle prononce le mot de « garanties pour les Européens », elle entend un des mots-clés du vocabulaire FLN : « unité du peuple algérien ». Si M. Joxe parle d'engager d'ores et déjà l'avenir de l'Algérie, M. Belkacem

l'ex-général a exposé au début de l'audience dans sa déclaration préliminaire. « Vous avez à juger, dit-il en conclusion, une âme haute et fière. Je vous demande de songer à demain et de préserver, à travers un général français, des principes plus forts que les vents de l'histoire ».

Après une heure dix de délibération, le haut tribunal militaire condamne l'ex-général Pierre Bigot à quinze ans de détention criminelle, peine déjà infligée la semaine dernière à Maurice Challe et André Zeller.

## Portugal au Conseil de sécurité Une politique qui doit changer

NEW YORK (AFP). — L'ordre du jour du Conseil de sécurité, réuni hier soir, à 19 h. 19 GMT, pour examiner la plainte des pays afro-asiatiques et de la Yougoslavie contre la politique suivie par le Portugal en Angola, a été adopté sans discussion ni opposition : il s'agit de la lettre demandant l'examen de la situation en Angola.

Le président (le Dr Ting Fu Tsiang, Chine nationaliste) a invité le Dr Vasco Garin, représentant du Portugal, qui n'est pas membre du Conseil de sécurité, à prendre place à la table du Conseil. Il a également invité les représentants de l'Inde, du Ghana et de la République du Congo (Léopoldville), qui en avaient fait la demande, à prendre place à la table du Conseil. M. Valérien Zorine, représentant de l'URSS, a fait valoir qu'il ne considérerait pas ce dernier comme le vrai représentant du peuple congolais.

Les représentants de la République du Congo (Brazzaville) et du Nigeria, qui avaient fait la même demande, ont été également invités à s'asseoir à la table du Conseil.

Le premier orateur a été M. Nathan Barnes, délégué du Libéria, qui a présenté, de concert avec les délégations de Ceylan et de la République arabe unie, un projet de résolution demandant au Portugal de reconnaître que l'Angola est un territoire non autonome, de mettre un terme à ses mesures de répression contre la population angolaise et de collaborer avec le sous-comité désigné par l'Assemblée générale de l'ONU pour examiner la situation en Angola.

M. Barnes a exprimé « sa déception et son regret le plus profond de constater que le Portugal n'ait pas tenu compte des aspirations de l'opinion africaine et internationale, telles qu'elles s'étaient exprimées lors des précédents débats du Conseil de sécurité et par la résolution lors des précédents débats du Conseil de sécurité et par la résolution de l'Assemblée générale ». Il a demandé au Portugal « de cesser de faire obstacle à la marche de l'histoire et d'abandonner les méthodes d'un colonialisme archaïque ».

Le délégué du Libéria a affirmé que l'intensification de la répression portugaise en Angola (il a cité à ce propos des rapports faisant état des atrocités commises) avait forcé les très nombreux

## Les chefs de la République sud-africaine



La proclamation de la République sud-africaine a été faite au milieu des festivités auxquelles ont participé uniquement des Blancs. Ensuite, ce fut l'assombrissement du premier président de la nouvelle république, M. Charles Swart, le dernier gouverneur général de l'Afrique du Sud, âgé de 66 ans (à droite). C'est lui qui dirigera le nouvel Etat en compagnie de M. Verwoerd, premier ministre (à gauche), le même qui, à la dernière conférence du Commonwealth à Londres, avait déclaré que son pays ne pouvait plus faire partie du Commonwealth.

## La rébellion en Angola

LISBONNE (Reuter). — L'agence d'information portugaise Lusitania rapporte que les forces de l'ordre ont infligé de lourdes pertes mardi aux rebelles en Angola.

Elles ont attaqué un quartier général rebelle près de Damba, dans le nord du pays. Ce quartier général se trouvait dans un bâtiment portant l'inscription : « Hôpital de l'Union des populations angolaises » (U.P.A. est un mouvement clandestin pour l'indépendance de l'Angola). Le commandant des forces de l'ordre, voulant épargner les blessés qui pouvaient s'y trouver, ordonna une avance prudente. Mais les troupes furent accueillies par une fusillade nourrie. Quand la place fut investie, on n'y découvrit pas un seul malade, mais quantité d'armes et de matériel.

L'agence Lusitania annonce aussi une attaque rebelle contre le village de Toto, dont deux habitants ont été tués. Les rebelles ont eu 20 morts.

## Nouveau grave incident en Caroline du Sud où Blancs et Noirs tentent de s'égorger

TRINITY (Afp). — Une foule de Blancs porteurs d'armes à feu de matraques et de couteaux a commencé à se réunir tard dans la soirée d'hier sur la place publique de Trinity, en Caroline du Sud.

Ce rassemblement fait suite à un incident qui a eu lieu dans un bar de la ville tenu par un jeune Blanc, Robert Parris. Celui-ci ayant refusé de servir un

groupe de noirs, 40 ou 50 camarades de ces derniers se sont présentés dans l'établissement et ont attaqué une douzaine de Blancs qui se trouvaient là, dont Robert Parris. Devant l'attitude des assaillants, qui étaient porteurs de couteaux, les Blancs se sont enfuis pour alerter la police.

Lorsque les policiers sont arrivés sur les lieux, Robert Parris avait disparu.

## La circulation des voies élevées à Londres



Pour résoudre une partie au moins des problèmes de la circulation, la ville de Londres a prévu la somme de 516 millions de francs suisses pour l'amélioration des voies de sortie en direction ouest. La construction la plus importante est celle d'une autoroute sur pilotis qui, longue d'un kilomètre à peine, reviendra à 156 millions de francs. Voici une vue aérienne de ce tronçon dont la remise à la circulation est prévue pour le mois de mai prochain.